Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Dimanche 22 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6904 - 23e année

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz va réhabiliter les installations électriques au Soudan

P 5

RÉÉLUE AU SEIN DE LA COMMISSION INTERNATIONALE HUMANITAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS

Encore un levier diplomatique pour l'Algérie

P 2

LE DIPLOMATE ALGÉRIEN SMAIL R. Y EST DÉTENU ARBITRAIREMENT PENDANT 592 JOURS

Une France hors-la-loi !



LIRE EN PAGE 3

BORDJ BADJI MOKHTAR

L'ANP découvre un arsenal de guerre

Dans le cadre des efforts continus visant à sécuriser nos frontières nationales, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, durant cette semaine, à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions.

LIRE EN PAGE 24



Ph: DR

Deux narcotrafiquants marocains éliminés à Nâama

DANS LES 11 NOUVELLES WILAYAS

Les directions de l'Éducation opérationnelles début 2027

P 4

BENYAHIA JETTE L'ÉPONGE AVANT TROIS MATCHS DÉCISIFS



Le MC Alger à nouveau dans la tourmente

P 12

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un casse-tête pour les turfistes

P 21

L'ÉDITO

Les Émirats voués aux gémonies

Les Émirats arabes unis continuent à subir les contrecoups de leur politique d'ingérence faite d'actes belliqueux, de complots et de basses œuvres. En Algérie, en Tunisie, au Niger, en Libye, en Somalie, en Égypte, au Soudan, au Yémen, au Mali, mais aussi chez leurs voisins saoudiens et qataris, partout où les alliés des sionistes fourrent leur nez, ils mettent le feu aux poudres. Les rapports d'ONG et d'enquêtes médiatiques indépendantes ont révélé une série de scandales dans lesquels les EAU ont été mouillés jusqu'au cou. Le blanchiment d'argent, la fraude fiscale à grande échelle, le commerce d'or illicite, l'ingérence géopolitique, le recrutement et le financement de mercenaires… Abu-Dhabi a le placard garni de cadavres ! L'Algérie sait de quoi il retourne, d'où sa décision de rupture. La Somalie, qui a subi le diktat des sionistes qui tentent de séparer la région du Somaliland de la mère patrie, a fini par se séparer de leur proxy émirati avec lequel ils ont rompu les relations diplomatiques. Le New York Times en a révélé les raisons. Ce qui lève le doute sur les intérêts stratégiques qui font courir Abu-Dhabi, qui a transformé deux aérodromes civils situés au Somaliland et au Puntland en installations militaires. Les infrastructures élues à Berbera et Bosaso seraient liées à des réseaux logistiques impliqués dans le conflit au Soudan. Un pays d'Afrique convoité pour ses ressources aurifères qui tombe en lambeaux à cause, en grande partie, de l'ingérence étrangère. Notamment l'immixtion des EAU qui alimentent le conflit entre les deux camps rivaux en se rangeant derrière les Forces de soutien rapide – groupe de milices opposé à l'armée régulière soudanaise – auxquelles elles fournissent armes et bagages en échange des lingots d'or qui passent par les réseaux de trafic illicite et de contrebande. En parlant, justement, de l'or, l'ONG "SWISSAID" vient de publier un rapport accablant sous le titre évocateur : « Blanchiment d'or : pourquoi les Émirats arabes unis restent-ils un centre problématique pour le commerce de l'or ? » En d'autres termes, où va l'or en provenance du Soudan, mais aussi du Sahel, une région qui n'échappe pas à l'influence émiratie ? Il tombe, comme nous le révèlent les chiffres suivants, dans l'escarcelle émiratie. Jugeons-en : Abu-Dhabi a importé en 2024 au moins 591 tonnes d'or illicite d'une valeur de près de 74 milliards USD et dont 453 tonnes sont issues de la contrebande et en provenance de pays africains pour une valeur estimée à 56,7 milliards USD. Il y a suffisamment de preuves, et les Soudanais en connaissent un bout, pour exiger des EAU de rendre des comptes devant les tribunaux internationaux. Surtout pour le mal qu'ils ont fait au peuple soudanais. Pour le reste, l'Algérie œuvre de toutes ses forces pour lutter contre l'exploitation illégale de l'or dans le Sud. En une semaine de septembre 2025, près de 1200 orpailleurs ont été arrêtés par l'ANP. C'est dire !

Farid Guellil

RÉÉLUE AVEC 61 VOIX SUR 70 AU SEIN DE LA COMMISSION INTERNATIONALE HUMANITAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS

Encore un levier diplomatique pour l'Algérie

La réélection de l'Algérie au sein de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (CIHEF), avec 61 voix sur les 70 pays ayant pris part au scrutin, constitue une marque de confiance et d'adhésion particulièrement forte à la démarche algérienne dans les enceintes internationales en matière de défense du droit international humanitaire.



Ce résultat, obtenu vendredi 20 novembre à Berne, en Suisse, où siège la Commission, place le candidat algérien, le professeur Rachid Belhadj, en tête de l'ensemble des candidats et confirme la reconnaissance de l'engagement de l'Algérie en faveur du respect du droit international et de la protection des victimes des conflits armés. Cette réélection intervient dans le cadre de la réunion des États parties au Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949. La Commission, mécanisme international permanent composé de 15 membres élus pour un mandat de cinq ans, est chargée d'enquêter sur les violations présumées du droit international humanitaire et de contribuer au respect de ses dispositions. L'Algérie demeure, à l'issue de ce scrutin, le seul pays africain réélu au sein de cette instance. Au-delà de cette reconnaissance institutionnelle, ce résultat traduit l'adhésion des États à une démarche algérienne qui ne se limite pas à défendre les principes du droit international humanitaire dans les institutions continentales et internationales, mais vise également à garantir leur application effective. À travers sa présence au sein des différentes instances et ses initiatives diplomatiques, l'Algérie plaide pour le respect des obligations internationales, mais aussi pour des démarches collectives permettant de tenir les auteurs de violations responsables de leurs actes et de les traduire devant les juridictions compétentes. Cette position prend une résonance particulière au regard des crimes commis contre le peuple palestinien depuis octobre 2023. Confrontée à un génocide perpétré par les autorités coloniales sionistes, la population palestinienne subit des violations répétées et des pratiques barbares, notamment la famine, la privation d'aide humanitaire, les bombardements d'hôpitaux et d'ambulances ainsi que les arrestations et la séquestration de personnels médicaux. Face à ces violations, la démarche défendue par l'Algérie consiste à faire du droit international humanitaire non pas un simple ensemble de principes, mais un cadre contraignant dont le respect et l'application doivent être garantis, y compris par la mise en œuvre de mécanismes de responsabilité et de poursuites contre les auteurs de crimes. Le score de 61 voix sur 70 vient ainsi conforter la place de l'Algérie dans les efforts internationaux visant à défendre le droit international humanitaire, à protéger les populations civiles et à faire prévaloir la responsabilité face aux violations du droit international.

Ania N.

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Les candidats à l'épreuve du quotidien des citoyens

À mesure que la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre approche de son terme, la question de la pertinence des discours et des propositions avancées par les candidats prend une importance particulière. Dans cette dernière ligne droite, les acteurs de la campagne sont appelés à recentrer leur communication sur les préoccupations quotidiennes des citoyens et les spécificités des collectivités locales, plutôt que de s'en tenir à des discours généraux portant sur les grandes orientations nationales. L'enjeu de cette échéance électorale réside, en effet, dans la capacité des candidats à présenter des programmes qui répondent véritablement aux besoins des communes et des wilayas où ils sollicitent la confiance des électeurs. La gestion des affaires locales suppose une connaissance précise des réalités du terrain, des insuffisances enregistrées et des attentes exprimées par les populations. Les problématiques liées à l'aménagement urbain, à l'amélioration du cadre de vie, à la gestion des déchets, à l'entretien des routes, à l'approvisionnement en eau, aux transports et à la prise en charge des préoccupations sociales constituent autant de sujets qui doivent trouver leur place au cœur des programmes électoraux. À cela s'ajoutent les questions relatives au développement économique local, à l'encouragement de l'investissement, à la promotion des activités culturelles et sportives, ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Dans cette perspective, les candidats sont appelés à privilégier des propositions réalistes, précises et adaptées aux moyens et aux compétences des assemblées élues. Au-delà des promesses, les électeurs attendent des engagements clairement formulés, assortis de priorités identifiables et susceptibles d'améliorer concrètement leur quotidien.

20E JOUR DE LA CAMPAGNE : LES PARTIS PLAIDENT POUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La journée de vendredi a, de son côté, été marquée par la poursuite des activités des formations politiques, dont les responsables ont multiplié les rencontres et les interventions pour mobiliser les électeurs autour de leurs programmes. À travers leurs meetings et leurs sorties de proximité, les partis ont tenté de mettre en avant leurs visions de la gestion locale, leurs propositions et leur conception du rôle des assemblées élues. À Tébessa, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, a insisté sur l'importance d'une participation massive au scrutin, estimant que l'élection de représentants compétents constitue une voie essentielle pour poursuivre le processus de développement. À Médéa, le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a placé la commune au centre de son intervention, la qualifiant de « pierre angulaire de l'État » et de socle de la pratique démocratique. Il a rappelé que cette institution demeure la structure la plus proche du citoyen, appelée à prendre en charge ses préoccupations et à répondre à ses besoins quotidiens. De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, intervenant à Oran, a plaidé pour une révision des lois relatives à la commune et à la wilaya, ainsi que pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux. Une démarche qu'il considère nécessaire pour consacrer le développement durable dans la gestion des collectivités et permettre aux assemblées élues de répondre plus efficacement aux attentes des citoyens. À Mascara, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a mis l'accent sur la dimension économique de la gestion communale. Il a défendu une vision visant à faire des APC des instruments efficaces pour attirer les investissements, créer de la richesse et contribuer au développement local. Dans le même registre institutionnel, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a estimé, depuis Khenchela, que le prochain scrutin constitue une véritable occasion pour les citoyens de contribuer au renforcement des institutions de l'État, notamment celles chargées de consolider le développement économique et social et d'améliorer les services publics. À Tlemcen, le président du Mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a, pour sa part, insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre les différentes formations politiques. Il a considéré que cette concertation doit servir l'intérêt général et accompagner la poursuite du processus de développement.

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA GESTION DES COLLECTIVITÉS

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a défendu, depuis Aïn Témouchent, une approche renouvelée de la gestion locale. Il a plaidé pour dépasser les missions administratives classiques de la commune afin d'en faire un acteur réel de la dynamique de développement et un partenaire économique actif. Il a également souligné que la wilaya doit constituer un espace d'intégration des projets, des ressources et des opportunités, permettant une meilleure valorisation des potentialités territoriales. À Guelma, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en avant la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques. Selon lui, la vision de son parti repose sur la considération du citoyen comme un véritable partenaire, appelé à être associé aux différentes décisions locales qui concernent directement sa vie quotidienne. Dans la wilaya de Souk Ahras, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a appelé à élire des assemblées populaires locales à la hauteur des aspirations des citoyens et capables de prendre en charge leurs préoccupations à travers des programmes de développement efficaces. Elle a également insisté sur la nécessité de valoriser les ressources et les potentialités propres à chaque région et de les orienter vers des projets répondant aux besoins de leurs habitants. À Bouira, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a, quant à lui, appelé à renforcer le rôle des APC et des APW dans la prise en charge des préoccupations citoyennes. Il a notamment défendu une gestion de proximité fondée sur la responsabilité et la valorisation des potentialités économiques de chaque commune. Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, intervenant à Ksar El Boukhari, a pour sa part rappelé que l'élu local est le premier responsable de sa commune et celui qui connaît le mieux ses besoins et ses priorités en matière de développement. Il a ainsi souligné la nécessité de lui accorder les prérogatives nécessaires pour lui permettre d'assumer pleinement ses missions. Enfin, le représentant du Front de la justice et du développement (FJD), intervenant à El Tarf au nom de son président Abdallah Djaballah, a appelé les électeurs à s'impliquer davantage dans la prise de décision au niveau local, à travers une participation massive au scrutin.

Sarah O.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE oriente les électeurs via un service en ligne

En vue des élections locales du 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) met à la disposition des électeurs un service en ligne leur permettant de connaître à l'avance leur centre et leur bureau de vote. Dans le cadre de cette initiative, l'ANIE invite l'ensemble des électeurs et électrices à consulter la plateforme d'orientation électorale à savoir : https://services.ina-elections.dz/services/orientation

L. Z.

LE DIPLOMATE ALGÉRIEN SMAIL R. Y EST DÉTENU ARBITRAIREMENT PENDANT 592 JOURS

Une France hors-la-loi !

L'arrestation et la détention arbitraires de l'agent consulaire algérien sur le sol français sont un glissement dangereux vers un État de non-droit et relèvent d'un acte de barbouzerie porté au mépris des conventions internationales qui assurent l'immunité aux diplomates étrangers.



Ph: DR

L'affaire remonte au 8 avril 2025. L'agent consulaire algérien Smaïl R. qui travaille au consulat d'Algérie à Créteil, a été arrêté tel un vulgaire voyou sur la voie publique au vu et au su de tout le monde. Les autorités françaises compétentes n'avaient même pas pris la peine, comme il est d'usage, d'informer préalablement leurs homologues algériennes et de leur notifier officiellement, par le canal diplomatique, cette arrestation musclée qui répondait à une injonction de barbouzes qu'à une procédure judiciaire dans un pays qui s'érige en donneur de leçons de l'État de droit et en champion des droits de l'homme. Avant même de parler de sa qualité de diplomate, rien ne peut justifier l'arrestation brutale d'un ressortissant étranger sans mandat de la justice. Pas même lorsque celui-ci est accusé dans le cadre de l'affaire, digne d'un film de Hollywood, et montée de toutes pièces autour du cybercriminel et terroriste notoire Amir Boukhors, alias Amir DZ, par ses services intérieurs dirigés à l'époque par un Bruneau Retailleau fou furieux et en campagne violente contre l'Algérie. Et lorsque cette arrestation musclée suivie d'une détention arbitraire concerne un agent consulaire qui jouit de l'immunité diplomatique que lui confèrent les conventions internationales d'usage, l'acte ne relève pas seulement d'une violation des droits à la justice, mais d'une transgression manifeste des textes de compétence internationale qui encadrent le statut, les fonctions et la protection des postes et agents consulaires. Sinon, comment expliquer le fait que l'agent diplomatique algérien est maintenu en prison, depuis 592 jours maintenant, sans qu'il soit jugé durant toute cette période ? Comment expliquer le fait que le fonctionnaire algérien au consulat de Créteil demeure en détention provisoire malgré les démarches incessantes d'Alger et du Parquet national antiterroriste (PNAT) français qui a requis, en juin 2026, sa remise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire ? Cette affaire dépasse le cadre judiciaire et s'invite dans le champ politique. Plus grave, lorsque ce dossier est instrumentalisé comme un moyen de chantage et une carte de pression pour faire plier l'Algérie et céder aux desiderata de la France. C'est mal connaitre l'Algérie que d'utiliser une affaire, si tant est qu'elle existe, qui devrait être réglée sur le plan diplomatique. Paris a, semble-t-il, choisi de répondre aux injonctions d'un courant politique hostile à l'Algérie plutôt que de confier, en tout cas, ce dossier à une justice qui est la seule habilitée normalement à traiter ce cas. Le maintien en détention provisoire de l'agent consulaire algérien et l'intransigeance des autorités françaises dans leur décision arbitraire et contraire aux usages diplomatiques et à rebours du droit témoignent d'une chose : que Paris a basculé dans une situation de non-droit pour nourrir sa politique hostile à l'égard de l'Algérie.

Sur le plan international, Paris n'est pas sans savoir qu'elle est face à une transgression manifeste des droits d'un agent consulaire protégée par la Convention de Vienne de 1963 qui stipule dans son article 40 concernant le Devoir général de respect et de protection : « L'État de résidence doit traiter les fonctionnaires consulaires avec le respect qui leur est dû et prendre toutes mesures appropriées pour empêcher toute atteinte à leur personne, leur liberté et leur dignité. » Autrement dit, cette détention est en violation des immunités et privilèges qui sont prévus par l'ensemble des textes et des conventions internationales dont bénéficie l'agent consulaire algérien concerné. Cette décision fait fi aussi des usages et des pratiques qui doivent prévaloir entre États en la matière. Elle peut aussi, quelque part, nous servir de baromètre pour comprendre que le pouvoir français, du moins dans sa version actuelle, n'est pas prêt à changer de posture à l'égard de l'Algérie.

Farid Guellil

COUR D'ALGER

Bouderbala met en avant les réformes et accélère le chantier de la modernisation

Le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a mis en avant, jeudi, les avancées enregistrées par le secteur de la justice en matière de réformes législatives, institutionnelles et organisationnelles, soulignant leur contribution au renforcement des garanties d'indépendance du pouvoir judiciaire et à l'amélioration de son fonctionnement. Intervenant à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 au niveau de la Cour d'Alger, le responsable a qualifié ce rendez-vous de « moment institutionnel de premier plan dans la vie judiciaire de notre pays», permettant de dresser le bilan des acquis réalisés et de tracer de nouvelles perspectives pour consolider l'État de droit, préserver les droits et les libertés et renforcer les fondements de l'État de droit et des institutions.

Dans son allocution, Mohamed Bouderbala a souligné que les réformes engagées ont contribué à l'édification d'un système judiciaire moderne, capable de s'adapter aux mutations de la société et de répondre à ses exigences évolutives. Il a, dans ce contexte, relevé l'intérêt particulier accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, également président du Conseil supérieur de la magistrature, à la promotion de la place de l'autorité judiciaire et au renforcement de son rôle dans la protection des droits et des libertés, la préservation de la sécurité et de la stabilité de la société ainsi que la défense des intérêts supérieurs du pays.

Évoquant le bilan de l'année judiciaire écoulée, le président de la Cour d'Alger a fait état d'une importante dynamique législative, traduisant la poursuite du processus de réforme juridique et institutionnelle et la consolidation de l'indépendance de la justice. Cette évolution s'est également traduite, selon lui, par le renforcement de l'efficacité du dispositif pénal dans la protection de la société et la lutte contre les formes les plus graves de criminalité.

À ce titre, il a cité la loi n° 26-13 du 12 octobre 2026, modifiant et complétant le Code pénal, qui renforce la protection pénale face aux crimes particulièrement graves, notamment les atteintes aux enfants et les incendies volontaires. Cette évolution législative traduit, a-t-il souligné, une politique pénale ferme, fondée sur des sanctions proportionnelles à la gravité des actes et à leurs conséquences, dans le respect du principe de légalité et des garanties d'un procès équitable.

DES PÔLES JUDICIAIRES SPÉCIALISÉS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Dans le prolongement de ces réformes, Mohamed Bouderbala a mis en évidence la place particulière qu'occupe la Cour d'Alger au sein du système judiciaire national, compte tenu de la présence, dans son ressort territorial, de plusieurs juridictions spécialisées chargées du traitement des formes les plus graves et les plus complexes de criminalité. Outre le pôle pénal spécialisé à compétence territoriale élargie, la Cour d'Alger abrite le pôle pénal national économique et financier, le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale. Ces structures confèrent à cette juridiction des responsabilités spécifiques à dimension nationale dans le traitement des affaires complexes.

LA NUMÉRISATION, PRIORITÉ DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE

Le président de la Cour d'Alger a également insisté sur l'importance du développement du contentieux électronique, qu'il considère comme un prolongement des acquis réalisés dans le secteur. Cette orientation permet, a-t-il expliqué, de rationaliser le temps et les efforts, d'améliorer le suivi des dossiers, de simplifier les procédures et de rehausser la qualité des prestations offertes aux justiciables et aux auxiliaires de justice. Il a souligné que la véritable valeur de cette transformation réside dans la mise des moyens numériques au service de la justice, afin de renforcer son efficacité et sa transparence et de faciliter l'accès des citoyens aux services judiciaires, tout en préservant les garanties légales. «La justice à laquelle nous aspirons est une justice qui investit dans les possibilités offertes par son époque tout en préservant l'essence de sa mission : moderne dans ses moyens, solide dans ses principes, proche du citoyen et efficace dans la protection de ses droits », a-t-il affirmé.



Dans cette perspective, la poursuite de la modernisation et le développement des services judiciaires figurent parmi les priorités de la nouvelle année judiciaire. Il s'agit notamment d'élargir le recours à la numérisation, de renforcer la qualification des ressources humaines et d'améliorer les méthodes de gestion, afin d'avoir un impact direct sur la qualité des performances judiciaires et administratives.

Mohamed Bouderbala a enfin réaffirmé la détermination de la Cour d'Alger à poursuivre cette dynamique, à travers le développement du contentieux électronique, l'amélioration de la qualité des services judiciaires et administratifs, le relèvement du niveau des jugements et décisions rendus, la rationalisation des délais de traitement des affaires et le renforcement de l'efficacité de leur exécution, dans l'objectif de rendre la justice plus performante, accessible et proche du citoyen.

Sarah O.

DANS LES 11 NOUVELLES WILAYAS

Les directions de l'Éducation opérationnelles début 2027

Le ministère de l'Éducation nationale prépare le transfert des prérogatives vers les 11 nouvelles wilayas en vue de leur entrée en service début 2027.



Ph : DR

Les directions de l'éducation concernées par cette opération relèvent des nouvelles wilayas suivantes, « Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussera, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh ». Le processus de formation et d'accompagnement se poursuivra à travers l'organisation d'autres rencontres pratiques dédiées aux aspects financiers, au suivi et aux infrastructures scolaires, dans le but de parachever les dispositions d'installation de ces directions nouvellement créées et de garantir leur disponibilité pour entamer leurs missions dans les délais impartis. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé une séance de travail regroupant les directeurs de l'éducation des wilayas nouvellement créées et ceux des wilayas mères, consacrée au suivi et à l'accompagnement du processus de création des directions de l'éducation au niveau de ces nouvelles circonscriptions administratives. Cette rencontre s'inscrit, selon les précisions apportées par le ministre dans son allocution d'ouverture, dans le cadre de « la concrétisation des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir un certain nombre de wilayas déléguées en wilayas à part entière ». Saâdaoui a indiqué que cette session « comprend des ateliers pratiques pour assurer le suivi du transfert des prérogatives des directions de l'éducation des wilayas mères vers les nouvelles directions, et pour arrêter le cadre juridique, administratif et technique de cette opération ». Concernant le calendrier fixé, le ministre a précisé que « le processus sera finalisé d'ici au mois de décembre prochain, en prévision de l'entrée en service autonome des nouvelles directions de l'éducation au début de l'année 2027 ». Le ministre a ajouté que cette réunion constitue « une occasion d'écouter les préoccupations des cadres administratifs des nouvelles wilayas et de relever les insuffisances enregistrées afin d'y remédier », parallèlement à « la formation des responsables dans les domaines financier et administratif, la gestion des ressources humaines, l'établissement des listes statistiques du personnel ainsi que la répartition des enseignants et des fonctionnaires » Dans ce sillage, le ministre a insisté sur « l'importance d'une coordination quotidienne et continue avec les différentes institutions de l'État, notamment les collectivités locales, les walis et les secteurs concernés, afin d'assurer la prise en charge des différents dossiers liés aux infrastructures, aux cantines scolaires et aux autres services relevant du secteur de l'Éducation nationale ».

L. Zeggane

FORMATION DES AVOCATS

La promotion 2026 lancée officiellement

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a présidé, hier aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du président de l'Union nationale des organisations d'avocats, la cérémonie officielle marquant le lancement de la formation au profit des étudiants avocats de la promotion 2026, en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). La cérémonie s'est déroulée à la faculté de droit de l'Université d'Alger 1, à Saïd Hamdine, en présence des enseignants encadreurs et des élèves avocats inscrits au niveau des facultés de droit des universités d'Alger 1, de Blida 2 et de Tizi-Ouzou, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Le lancement effectif de la formation est prévu à partir d'aujourd'hui, au niveau de l'École de formation des avocats ainsi que des douze facultés de droit réparties à travers le territoire national. Cette nouvelle étape marque ainsi le début du parcours de formation des candidats retenus pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, préalable à l'accès à la profession.

Sarah O.

DESTINÉ AUX DIABÉTIQUES DE TYPE 2

Saidal lance le nouveau médicament « DAPAFLUX »

Le Groupe Saidal a procédé au lancement officiel de son nouveau médicament « DAPAFLUX », destiné à la prise en charge du diabète de type 2 et à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales, lors d'une rencontre scientifique organisée vendredi dernier à Alger sous le slogan « Convergence : une approche commune ». La cérémonie de lancement s'est déroulée sous la supervision du DG du groupe Saidal, Younes Bouarara, et en présence du secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, représentant le ministre du secteur, Ouassim Kouidri, du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, ainsi que le, président du Comité d'experts pluridisciplinaire chargé d'émettre un avis sur la Liste nationale des médicaments essentiels, aux côtés d'une pléiade de professeurs, de médecins spécialistes et de cadres du groupe. À cette occasion, le directeur général du groupe Saidal a souligné que le lancement de ce traitement marque « une nouvelle étape dans le développement du groupe et s'inscrit dans sa stratégie visant à diversifier les aires thérapeutiques, à renforcer les capacités industrielles et technologiques et à promouvoir l'innovation », tout en réaffirmant son engagement à « garantir aux citoyens l'accès à des médicaments de qualité à des prix abordables pour l'ensemble des patients ». De son côté, le secrétaire général du ministère, s'exprimant au nom du ministre de l'Industrie pharmaceutique, a insisté sur l'importance d'adopter une approche globale dans la prise en charge du diabète de type 2, fondée sur le dépistage précoce, un suivi régulier et la prévention des complications cardiaques et rénales. Il a également rappelé que cette orientation s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la souveraineté sanitaire et à améliorer la prise en charge des maladies chroniques, a-t-il ajouté.

L. Z.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Algérie renforce ses partenariats avec trois pays africains

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a tenu des rencontres bilatérales avec ses homologues de Tunisie, du Bénin et de Somalie, en marge des activités de la première édition des Olympiades africaines des métiers et du Forum africain des politiques des compétences. Ces entretiens ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale et le développement des échanges d'expériences dans les domaines de la formation professionnelle et du développement des compétences. Selon un communiqué du ministère, Nassima Arhab a rencontré Riadh Chaoued, ministre tunisien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Awa Bakou, ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi, chargée de la Formation professionnelle du Bénin, ainsi que Salem Aliou Ebro, ministre du Travail et des Affaires sociales de la République fédérale de Somalie. Ces rencontres ont permis d'examiner les possibilités de développer les partenariats et d'intensifier les échanges d'expertises et d'expériences entre les pays concernés. Les discussions ont également porté sur le renforcement de la coopération dans les domaines de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que sur le développement des compétences et des qualifications. Ces échanges s'inscrivent dans une démarche visant à promouvoir une formation de qualité, adaptée aux exigences du développement et aux besoins du marché du travail, au service des ambitions des pays concernés et du continent africain.

Ania N.

CASNOS

Campagne nationale de sensibilisation au profit des médecins

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) lancera, à partir d'aujourd'hui, une campagne nationale de sensibilisation au profit des médecins, qui se poursuivra jusqu'au 30 de ce mois, a indiqué un communiqué de la Caisse. Cette campagne, organisée conformément aux instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à contribuer à l'amélioration de la qualité du service public et au renforcement de la couverture sociale. Elle a notamment pour objectif de sensibiliser les médecins à l'importance de l'affiliation au système de sécurité sociale et aux avantages de la couverture sociale, tout en mettant en avant les facilités accordées en matière de paiement des cotisations. Placée sous le slogan « CASNOS… Nos médecins, votre sécurité pour un avenir serein », cette campagne vise également à informer les médecins sur leurs différents droits et obligations en matière de sécurité sociale, ainsi qu'à les sensibiliser à l'importance de leur affiliation et de leur adhésion au système de couverture sociale. L'initiative permettra, en outre, de présenter les mesures flexibles et les facilités mises en place pour le paiement des cotisations, ainsi que les services numériques proposés aux affiliés, notamment l'espace «Damancom », accessible 24H/24 et 7 J/7.

L. Z.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Une formation en mathématiques pour les enseignants d'arabe

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de mettre en place une formation en mathématiques au profit de l'ensemble des enseignants de langue arabe du cycle primaire. Cette opération, qui sera encadrée par les inspecteurs de l'enseignement primaire, vise à renforcer les compétences pédagogiques des enseignants et à améliorer la prise en charge des apprentissages mathématiques dès les premières années de scolarité. Selon une correspondance de la Direction générale des ressources humaines et de la formation, datée du dimanche 15 novembre dernier, les inspecteurs de langue arabe ayant déjà bénéficié d'une formation seront mobilisés pour assurer l'encadrement de cette opération, notamment dans son volet consacré à la didactique des mathématiques. Dans ce cadre, chaque enseignant bénéficiera de trois journées de formation au cours de l'année scolaire 2026-2027. Le programme reposera sur une approche combinant des apports théoriques et des applications pratiques, avec pour objectif de permettre aux enseignants de mieux maîtriser les méthodes d'enseignement et de faciliter l'assimilation des notions mathématiques par les élèves. À travers cette démarche, le ministère entend ainsi contribuer à une meilleure qualité de l'enseignement des mathématiques au primaire et prévenir l'accumulation des difficultés scolaires dès les premières années de scolarité, en misant sur un accompagnement pédagogique renforcé des enseignants.

L. Z.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz va réhabiliter les installations électriques au Soudan

Une réunion technique virtuelle est prévue entre les représentants de Sonelgaz et leurs homologues de la Compagnie soudanaise d'électricité afin d'évaluer les besoins réels liés à la réhabilitation des installations et des réseaux électriques endommagés au Soudan et rétablir la capacité du réseau électrique.



Ph : DR

Cette réunion permettra également de prioriser les interventions et d'évaluer les ressources disponibles pour soutenir la partie soudanaise dans le processus de réhabilitation. C'est ce qui a été convenu lors d'une rencontre du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, avec une délégation soudanaise comprenant des responsables et des dirigeants d'entreprises et d'organismes économiques actifs notamment dans le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, pour discuter du renforcement de la coopération entre les deux pays dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables. Il a également été décidé d'organiser des réunions entre les équipes techniques spécialisées des deux pays afin d'établir une feuille de route urgente définissant les phases et les priorités d'intervention, en commençant par les opérations immédiates et en progressant vers la réhabilitation, la maintenance et la réparation des installations et équipements électriques endommagés. La délégation soudanaise souhaitait explorer les possibilités de partenariat et tirer parti de l'expérience algérienne dans le domaine de l'énergie. Les deux parties ont convenu de lancer un processus technique visant à identifier les besoins du Soudan et à réhabiliter son infrastructure électrique endommagée. Ce projet sera réalisé en s'appuyant sur l'expertise et les capacités du groupe Sonelgaz. Dans ce contexte, le directeur général de la Compagnie soudanaise d'électricité, Abdullah Ahmed Mohamed Ali, a exprimé la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie et de mobiliser l'expertise technique et humaine du groupe Sonelgaz pour contribuer à la réhabilitation des installations et des réseaux électriques endommagés et rétablir la capacité du réseau électrique soudanais. De son côté, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a affirmé la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération avec le Soudan, annonçant son intention de contacter son homologue soudanais pour discuter de la possibilité d'élaborer un accord gouvernemental qui encadrerait la coopération envisagée et définirait les domaines d'intervention pour le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment par le biais du groupe Sonelgaz. La coopération envisagée comprendra la réhabilitation des installations et infrastructures électriques, la fourniture d'un soutien technique, ainsi que la formation et le perfectionnement des ressources humaines soudanaises. Ceci facilitera le transfert de l'expertise algérienne et renforcera les capacités du personnel local en matière de gestion et d'exploitation des installations électriques. Les membres de la délégation soudanaise ont exprimé leur gratitude envers l'Algérie pour son soutien durant cette phase, saluant l'expertise du secteur énergétique algérien et du groupe Sonelgaz. Ils ont souligné que le choix de l'Algérie témoigne de la confiance accordée à ses ressources techniques et humaines ainsi qu'à sa capacité à contribuer aux efforts de restauration du réseau électrique soudanais. Ce rapprochement s'inscrit dans une tendance à l'élargissement du partenariat algéro-soudanais dans le secteur de l'énergie et à la mise à profit de l'expertise algérienne pour appuyer les efforts de reconstruction au Soudan, renforçant ainsi la coopération et la solidarité entre les deux pays. Les dirigeants soudanais sont attachés à la consolidation des liens privilégiés avec l'Algérie et au renforcement des relations de coopération dans tous les domaines. C'est ce qu'avait déclaré, en juin dernier, le nouvel ambassadeur du Soudan auprès de l'Algérie, Abdelhafid El-Awad Sid Ahmed El-Fekki, dans une déclaration à la presse après avoir remis ses lettres de créance au président Abdelmadjid Tebboune.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE – SÉNÉGAL

Sonelgaz et Senelec en quête d'un partenariat renforcé dans le secteur énergétique

Une délégation de la Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC) a été reçue jeudi 19 novembre au siège de la direction générale de Sonelgaz, à Alger, pour examiner les perspectives d'élargissement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la formation et du transfert de savoir-faire. Cette rencontre a permis de faire la synthèse d'une visite de travail effectuée du 16 au 19 novembre dans plusieurs wilayas du pays et auprès des filiales du groupe algérien. Au cours de ce déplacement, les représentants de la SENELEC se sont rendus à Tizi- Ouzou pour visiter l'Entreprise publique des industries électrotechniques (Electro-Industries), filiale de Sonelgaz. Accueillie par le président-directeur général et les cadres de l'entreprise, la délégation a pris connaissance des capacités industrielles et productives de cette unité dans le domaine des équipements électriques. Les échanges ont notamment porté sur une gamme de transformateurs électriques conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du marché sénégalais, ainsi que sur les perspectives de coopération future. La délégation s'est ensuite rendue au siège de Sonelgaz-International, à Alger, où elle a été reçue par le directeur général par intérim et les cadres de cette filiale. Une présentation détaillée a permis aux visiteurs de découvrir les missions, l'expérience et les solutions proposées par l'entreprise dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. Les représentants sénégalais ont salué les compétences de Sonelgaz-International et exprimé leur volonté de développer des opportunités d'affaires communes. La rencontre finale au siège du groupe a permis de consolider ces échanges et d'examiner les moyens de renforcer le partenariat, en particulier à travers les programmes de formation et le transfert de savoir-faire, selon le principe du « gagnant-gagnant ». En marge de cette audience, la délégation a également visité la galerie numérique de Sonelgaz, où elle a découvert les projets stratégiques du groupe, notamment dans les énergies renouvelables et la transition énergétique. Cette visite s'inscrit dans la démarche d'ouverture de l'Algérie visant à renforcer l'intégration africaine et les partenariats Sud-Sud dans des secteurs essentiels au développement durable du continent.

Ania N.

TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE VÉHICULES

GNV accélère sur le fret entre l'Algérie et l'Europe

La compagnie maritime italienne GNV (Grandi Navi Veloci) entend élargir ses activités entre l'Algérie et la France en développant le transport de marchandises et de véhicules à bord de ses navires.

Elle compte notamment s'appuyer sur la liaison maritime entre Béjaïa et Sète pour répondre aux besoins des entreprises et des opérateurs économiques. Dans cette perspective, GNV a organisé à Béjaïa, un atelier intitulé « Fret en mouvement – Connecter l'Algérie à l'Europe autrement », en partenariat avec AFLT Maritime. La rencontre a regroupé près de 50 participants, selon un communiqué de la compagnie. À travers cette initiative, l'entreprise italienne souhaite présenter aux opérateurs économiques les possibilités offertes par ses liaisons maritimes pour le transport de marchandises. Elle a notamment exposé les caractéristiques de ses services Ro-Pax, qui permettent d'assurer simultanément le transport de passagers, de véhicules et de marchandises roulantes.

GNV entend ainsi élargir sa clientèle aux entreprises, aux transporteurs et aux professionnels ayant besoin d'acheminer du matériel entre les deux rives de la Méditerranée.

GNV a accordé une place particulière à la liaison Sète-Béjaïa, qu'elle considère comme une option pour le transport de camions, de véhicules industriels, de machines et d'équipements. D'une durée d'environ 20 heures, cette traversée pourrait répondre aux besoins de plusieurs activités, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'industrie et des hydrocarbures. La compagnie maritime estime que cette liaison présente un intérêt pour le développement des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Europe. La compagnie relève notamment qu'« il n'existe actuellement pas, dans la région de Béjaïa, de liaison par ferry spécifiquement dédiée au transport de marchandises roulantes ». Son offre pourrait ainsi permettre aux entreprises algériennes de disposer d'une nouvelle solution pour acheminer leurs marchandises vers les marchés européens.

Le directeur général de GNV, Matteo Catani, a souligné l'intérêt de cette liaison pour les échanges entre les deux marchés, en indiquant que « la liaison Sète-Béjaïa rapproche les entreprises algériennes des marchés européens, tout en facilitant l'accès des entreprises européennes au marché algérien ».

Présente sur le marché algérien depuis le printemps 2025, GNV assure des traversées entre Sète et les ports d'Alger et de Béjaïa. Le développement du fret constitue désormais un axe supplémentaire dans sa stratégie de transport entre l'Algérie et la France.

Sarah O.

PARTENARIAT

Le Canada s'intéresse au port de Béjaïa

Le développement des infrastructures portuaires, l'amélioration des capacités logistiques et la modernisation des installations ont été au centre de la présentation faite à une délégation canadienne accueillie par l'Entreprise portuaire de Béjaïa. Conduite par Cheryl Urban, sous-ministre adjointe pour l'Afrique et les Affaires pangéographiques, accompagnée de l'ambassadrice du Canada en Algérie, Robin Lynn Wettlaufer, la délégation a pris connaissance des projets de développement engagés par le port pour améliorer ses services et renforcer ses capacités opérationnelles. Les échanges ont également porté sur les perspectives de partenariat dans les domaines du transport maritime, des activités portuaires et de la logistique, ainsi que sur le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Les discussions ont notamment permis d'explorer les possibilités d'investissement, de partage d'expertise et de coopération entre les institutions et opérateurs économiques algériens et canadiens. La représentante canadienne a également été reçue par le wali de Béjaïa, Mohamed Meziane, pour évoquer les perspectives de coopération à l'échelle régionale.

S. O.

CLÔTURE DU 4E FORUM INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

Un nouvel appel au droit sahraoui à l'autodétermination

Clôturé hier dans la wilaya de Smara, dans les camps de réfugiés sahraouis, le quatrième Forum international de solidarité pour les échanges culturels au service de la paix au Sahara occidental a réaffirmé son soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination.



Ph : DR

Les participants ont également appelé à renforcer la coopération culturelle internationale et à faire de la culture et des arts des instruments de solidarité entre les peuples.

Organisé du 17 au 20 novembre en cours sous le slogan « Des camps du Sahara occidental au monde : des ponts culturels et humanitaires », ce rendez-vous s'est achevé par l'adoption d'une déclaration finale mettant en avant le rôle de la culture dans la promotion de la paix, du dialogue interculturel et des causes humaines justes. L'événement s'est tenu sous la supervision du ministère de la Culture de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en collaboration avec la Fondation algérienne internationale Joussour Essalam et l'organisation américaine Compassion Services International (CSI). Il a réuni des intellectuels, chercheurs, universitaires, experts et acteurs des domaines de la culture, des arts, du dialogue des civilisations, de l'action humanitaire et de la solidarité internationale, ainsi que des délégations de plusieurs pays. Dans leur déclaration finale, les participants ont souligné que cette rencontre a constitué un espace international de dialogue, d'échange d'expériences et de rapprochement entre les cultures et les civilisations. Elle a également permis de renouveler leur attachement aux valeurs universelles de liberté, de justice, de dignité humaine, de paix, de coexistence et de respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les débats ont notamment porté sur la contribution de la culture à la consolidation de la paix et au renforcement de la solidarité humaine, ainsi que sur l'importance des échanges culturels pour rapprocher les peuples et dépasser les barrières géographiques, culturelles et politiques. Les participants ont également mis en évidence le rôle de la littérature, du cinéma, de la musique, du théâtre et des arts dans la transmission des expériences des peuples, l'expression de leurs aspirations et la défense de leurs causes légitimes.

LA CULTURE AU SERVICE DE LA CAUSE JUSTE

Au titre des recommandations, les participants ont plaidé pour le développement de la coopération culturelle internationale, l'élargissement des partenariats entre institutions culturelles, artistes, intellectuels et chercheurs, ainsi que l'encouragement des projets créatifs communs et des manifestations culturelles et artistiques transfrontalières. La déclaration finale a, par ailleurs, renouvelé la solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour la liberté et son droit à l'autodétermination. Les participants ont estimé que la garantie de l'exercice de ce droit inaliénable constitue une exigence juridique, politique et morale, appelant la communauté internationale et les Nations unies à assumer leurs responsabilités et à œuvrer à la levée du blocage entravant l'achèvement du processus d'organisation du référendum au Sahara occidental. Celui-ci doit permettre au peuple sahraoui de choisir librement, démocratiquement et en toute transparence son avenir politique. Les signataires ont également attiré l'attention de la communauté internationale sur les conditions humanitaires difficiles auxquelles sont confrontés les réfugiés sahraouis depuis plusieurs décennies. Ils ont appelé à renforcer l'aide humanitaire et à élargir les mécanismes de soutien et de coopération internationale afin de préserver la dignité des réfugiés et de répondre à leurs besoins essentiels. La situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés a également été au centre des préoccupations exprimées. Les participants ont fait état des informations contenues dans les rapports et témoignages des organisations de défense des droits humains concernant les violations visant les civils sahraouis, notamment les restrictions des libertés fondamentales, du droit à l'expression et du droit de réunion pacifique. Ils ont, dans ce contexte, appelé à assurer une protection internationale aux civils et à permettre aux organismes et mécanismes internationaux compétents de suivre la situation et d'accomplir leurs missions.

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES OPPRIMÉS

Au-delà de la question sahraouie, le forum a réaffirmé son soutien à l'ensemble des peuples confrontés à l'occupation, à l'oppression, à la discrimination et à la privation de leurs droits fondamentaux. Les participants ont insisté sur la nécessité de rejeter les doubles standards dans le traitement des causes des peuples et de leurs droits légitimes. Ils ont, en outre, souligné l'importance de mobiliser la culture, les arts et la création pour faire connaître la cause sahraouie auprès de l'opinion publique internationale, mettre en valeur l'identité nationale, le patrimoine culturel et les productions artistiques et intellectuelles du peuple sahraoui, ainsi que faire connaître ses souffrances et ses aspirations. Selon la déclaration, la culture constitue un levier essentiel pour faire entendre la voix du peuple sahraoui dans les espaces culturels, intellectuels et médiatiques internationaux et élargir les cercles de solidarité avec sa cause. Elle représente également un pilier de la construction de la paix et du rapprochement entre les peuples, notamment à travers la promotion des valeurs de liberté, de justice, de tolérance et de coexistence, ainsi que la lutte contre les discours de haine, le racisme, l'extrémisme et la violence. Les participants ont, enfin, salué la contribution des institutions culturelles et humanitaires, des organisations de la société civile et des personnalités solidaires à la promotion des initiatives d'échange culturel et de rapprochement humain. Ils ont également rendu hommage à l'ensemble des délégations, participants et partenaires ayant contribué à la réussite de cette quatrième édition.

En conclusion, les signataires ont réaffirmé leur conviction que la culture constitue un message de civilisation, un instrument de changement et une force de rapprochement capable de dépasser les frontières et les distances, de porter la voix des opprimés et de défendre les valeurs de liberté, de justice et de paix. Ils ont ainsi rappelé que les camps de réfugiés sahraouis ne doivent pas être considérés comme des espaces d'isolement, mais comme des lieux de rayonnement culturel et humanitaire, ouverts au dialogue et aux échanges avec le reste du monde. Le forum s'est engagé à poursuivre ses efforts pour bâtir des passerelles culturelles et humaines entre le peuple sahraoui et les peuples du monde, au service d'un monde plus juste, plus équitable et plus pacifique.

M. Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

Une délégation portugaise découvre l'expérience institutionnelle sahraouie

Une délégation portugaise a entamé, dimanche dernier, une visite officielle dans plusieurs institutions nationales sahraouies, afin de s'informer sur l'expérience de la République sahraouie en matière de construction institutionnelle, développée au cours des cinquante dernières années.

La visite a débuté au siège du Croissant-Rouge sahraoui, où la délégation a été reçue par son président, Bouhoubini Yahia. À cette occasion, les visiteurs ont pris connaissance de la situation humanitaire des réfugiés sahraouis ainsi que de leurs besoins urgents dans les différents domaines de la vie quotidienne, dans un contexte marqué par la réduction des budgets et des programmes d'aide. Le programme de la délégation a également comporté des visites à l'Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis (AFAPREDESA), ainsi qu'à l'Association des victimes des mines. Les membres de la délégation ont été informés des graves violations subies par les citoyens sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que des conséquences des mines terrestres posées par l'occupant marocain, qui continuent de provoquer des pertes humaines et animales, en plus des dégâts matériels. La délégation s'est également rendue dans les locaux de la télévision et de la radio sahraouies, ainsi qu'aux archives du ministère de l'Information. Elle a, par ailleurs, réalisé un entretien avec l'ambassadeur et directeur chargé de l'Asie au ministère sahraoui des Affaires étrangères, Brahim El-Mokhtar, consacré aux derniers développements de la question sahraouie, notamment sur le plan international. Dans le même cadre, plusieurs rencontres directes et fructueuses ont été organisées avec le bureau exécutif de l'Union des travailleurs sahraouis, l'hôpital national, ainsi qu'avec différentes institutions éducatives et culturelles de la wilaya de Boujdour, dans les camps de réfugiés sahraouis. Composée de personnalités de l'Association des amis de la République sahraouie au Portugal, de journalistes, de syndicalistes, d'universitaires et de chercheurs, la délégation a exprimé son admiration pour le rôle actif joué par le peuple sahraoui dans sa lutte sur différents fronts. Elle a également salué la contribution importante des femmes sahraouies à la construction et au développement des institutions, notamment à travers leur accès à des postes de responsabilité et leur participation aux processus décisionnels au sein du Front Polisario et de la République sahraouie. Selon le programme établi, la délégation doit également visiter le Musée national de la résistance, avant de clôturer son séjour par une importante rencontre avec le ministre sahraoui de l'Éducation et de l'Enseignement.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Multiplication des agressions de colons, restrictions contre les agriculteurs et vague d'arrestations

La Cisjordanie occupée a connu, hier, une nouvelle escalade des agressions menées par les colons et des incursions des forces d'occupation israéliennes.



Des attaques contre des habitations et des véhicules palestiniens, des violences physiques ayant fait deux blessés, ainsi que des restrictions imposées aux agriculteurs durant la récolte des olives ont été signalées dans plusieurs localités. Parallèlement, les forces d'occupation ont lancé une vaste campagne d'arrestations, notamment dans les gouvernorats de Naplouse et de Tubas. Selon des sources locales citées par l'agence de presse palestinienne Safa, des colons ont pris pour cible des maisons et des véhicules palestiniens dans la localité de Tuqu, au sud-est de Bethléem, dans le cadre d'une série d'attaques enregistrées dans différentes régions de la Cisjordanie. Dans la région d'Al-Minya, près de Tuqu, un Palestinien et son épouse ont été blessés après avoir été frappés et aspergés de gaz au poivre par des colons. Les deux victimes ont été transférées à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires. Dans le secteur d'Al-Halqoum, des colons ont également attaqué plusieurs habitations et détruit trois véhicules palestiniens. Des caméras de surveillance ont filmé des individus masqués, circulant à bord d'un véhicule, en train de s'en prendre aux voitures avant de quitter les lieux. Dans le sud de la Cisjordanie, des colons ont par ailleurs installé des drapeaux de l'entité sioniste le long de la route reliant le village de Hamoussa, à l'ouest de Doura, au sud d'El-Khalil, dans une nouvelle démarche visant à imposer des faits accomplis sur le terrain.

DES RESTRICTIONS DURANT LA CUEILLETTE DES OLIVES

Dans le nord-est de Ramallah, les forces d'occupation ont empêché des agriculteurs palestiniens d'accéder à leurs terres dans le village d'Abou Falah pour récolter les olives. Elles ont également fermé les routes menant aux exploitations agricoles et déclaré le secteur zone militaire fermée. Selon des sources sur le terrain, les soldats ont arrêté plusieurs véhicules palestiniens, contrôlé les pièces d'identité de leurs occupants et interdit à de nombreux agriculteurs d'accéder à de vastes superficies de leurs terres. Certains ont été autorisés à rejoindre des parcelles précises, sans pouvoir accéder aux terrains voisins. La zone est encerclée par trois avant-postes de colonisation, dont l'un, initialement constitué d'une simple tente, s'est progressivement étendu avec l'installation de bâtiments mobiles. Les colons poursuivent ainsi leur emprise sur d'importantes superficies agricoles autour du village. Ces mesures interviennent dans un contexte de multiplication des agressions contre les agriculteurs palestiniens durant la saison de la récolte des olives. Celles-ci prennent notamment la forme de violences physiques, de destructions d'arbres et de biens agricoles, ainsi que d'interdictions d'accès aux terres et de récolte des productions.

DES COLONS EN UNIFORME MILITAIRE

Les agressions des colons prennent une dimension particulièrement préoccupante avec l'apparition d'individus portant l'uniforme de l'armée d'occupation israélienne et participant directement aux attaques contre les Palestiniens. Une situation favorisée par l'imbrication croissante entre les activités de colonisation et le service au sein des forces de réserve de l'armée d'occupation.

Des enquêtes journalistiques et plusieurs témoignages recueillis sur le terrain ont déjà documenté l'implication de colons effectuant leur service militaire dans des agressions contre des Palestiniens. Ces individus profitent de leur armement, de leur statut militaire et de leur influence sur le terrain pour imposer leur contrôle sur les terres et les communautés palestiniennes. Les attaques, qui prennent souvent leur origine dans des avant-postes de colonisation, notamment agricoles et pastoraux, comprennent l'incendie d'arbres, la destruction de véhicules, les agressions contre les habitations et les tirs à balles réelles. Les agriculteurs sont également pris pour cible et privés de leur droit d'accéder à leurs terres. Selon les données de la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation, les colons ont commis 14 742 agressions contre des Palestiniens et leurs biens au cours des trois premières années de la guerre génocidaire menée contre Ghaza. Ces attaques ont visé des zones résidentielles, des terres agricoles et des propriétés privées. Cette escalade illustre le durcissement des politiques de restriction imposées aux Palestiniens en Cisjordanie occupée, à travers la conjugaison des agressions des colons et des mesures militaires. Une situation qui menace directement les moyens de subsistance des agriculteurs et compromet leur capacité à rester sur leurs terres.

UN NOUVEAU PROJET DE COLONIE DE 60 000 LOGEMENTS

Sur un autre plan, des médias de l'entité sioniste ont révélé l'avancement d'un projet de création d'une nouvelle ville coloniale baptisée « Rosh HaAyin Est » (Shira), dans l'ouest de la Cisjordanie occupée. S'étendant sur une superficie estimée à 16 000 dounoums, soit environ 1 600 hectares, ce projet prévoit la création d'un vaste ensemble urbain entre la ville de Rosh HaAyin et les zones de colonisation du regroupement de « Gush Ma'araba », à l'ouest de Naplouse et de Salfit. Selon ces informations, la future ville devrait accueillir près de 60 000 logements coloniaux et plus de 200 000 colons. Elle figurerait ainsi parmi les plus importants projets de colonisation envisagés ces dernières années en Cisjordanie, tant par son étendue que par sa capacité d'accueil. Le projet est préparé depuis environ deux ans, en coordination entre le Conseil des colonies du nord de la Cisjordanie, l'Autorité foncière de l'entité sioniste et le ministère des Finances.

Le plan prévoit la construction d'une ville intégrée, combinant des habitations individuelles et des immeubles de plusieurs étages, destinée aussi bien aux colons laïcs qu'aux religieux.

UN PROJET VISANT À FRAGMENTER DAVANTAGE LE TERRITOIRE PALESTINIEN

Au-delà de la construction de nouveaux logements, ce projet répond à des objectifs géographiques et sécuritaires visant à remodeler la région et à y imposer de nouveaux faits accomplis coloniaux. Les médias de l'entité sioniste, citant des responsables de la planification, indiquent que la création de cette ville vise notamment à empêcher la continuité géographique entre les villages palestiniens de Cisjordanie et les régions situées au centre des territoires occupés en 1948. Le projet est également présenté par les responsables sionistes comme un moyen de prévenir une éventuelle menace sécuritaire comparable à l'attaque du 7 octobre, ainsi que de lutter contre la contrebande, les incendies de déchets et l'entrée de travailleurs palestiniens sans permis, selon les arguments avancés par les autorités de l'occupation. Ces justifications sécuritaires accompagnent ainsi l'extension d'un nouveau bloc de colonisation dans une zone géographiquement stratégique, accentuant la fragmentation territoriale et compliquant davantage les déplacements entre les localités palestiniennes.

LE PLAN « UN MILLION EN SAMARIE »

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet de colonisation plus vaste baptisé « Un million en Samarie », porté par Yossi Dagan, président du Conseil des colonies du nord de la Cisjordanie. Celui-ci ambitionne de porter à près d'un million le nombre de colons dans la région, à travers la création de nouvelles villes et colonies, ainsi que le développement des infrastructures. Le programme prévoit notamment la construction de réseaux ferroviaires, d'hôpitaux et de zones industrielles sur des terres palestiniennes situées dans la zone C de la Cisjordanie occupée. La vision présentée envisage également l'accueil de jusqu'à 1,2 million de colons supplémentaires, avec un objectif global pouvant atteindre près de deux millions de personnes. Une perspective qui traduit la volonté de transformer profondément la configuration démographique et géographique du nord de la Cisjordanie et de ses environs.

DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES POUR ACCÉLÉRER LE PROJET

Selon les mêmes informations, les démarches visant à faire avancer le projet se sont accélérées à la suite d'une décision prise en décembre 2025 par le cabinet politico-sécuritaire de l'entité sioniste, à l'initiative des ministres Israël Katz et Bezalel Smotrich.

Les autorités ont également délimité le périmètre administratif du futur site et lui ont attribué un code municipal par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur, autant de démarches administratives destinées à faciliter son intégration dans le système de planification et de colonisation. À la suite de cette décision, un avant-poste baptisé « Ferme Shir David » a été établi dans la région à l'initiative de la famille Lerner, en mémoire d'un soldat de l'armée d'occupation tué lors des combats dans la bande de Ghaza. Cette implantation s'inscrit dans une dynamique d'expansion sur le terrain menée parallèlement aux démarches administratives.

RELIER LES COLONIES AU CENTRE DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Commentant le projet, Yossi Dagan a présenté la création de cette ville comme une initiative stratégique et sécuritaire. Il a affirmé qu'elle constituerait une ceinture de colonisation destinée à protéger les villes du centre de l'entité sioniste et à relier les colonies du nord de la Cisjordanie à la région du Grand Tel-Aviv. Ces déclarations mettent en évidence la volonté de renforcer la continuité territoriale entre les colonies du nord de la Cisjordanie et les régions centrales des territoires occupés, à travers la création de vastes agglomérations et leur raccordement aux réseaux de transport et aux infrastructures. Une stratégie qui contribue à consolider l'emprise de l'occupation sur de larges portions du territoire palestinien.

VASTE CAMPAGNE D'ARRESTATIONS DANS PLUSIEURS GOUVERNORATS

Parallèlement à ces développements, les forces d'occupation israéliennes ont mené, vendredi à l'aube, une vaste campagne d'arrestations en Cisjordanie occupée, principalement dans les gouvernorats de Naplouse et de Tubas. L'opération a été accompagnée de perquisitions dans de nombreuses habitations palestiniennes. Selon des sources locales, plusieurs véhicules militaires ont pris d'assaut le secteur oriental de Naplouse ainsi que la localité de Kafr Qalil, au sud de la ville. Les soldats ont perquisitionné des dizaines de maisons, fouillé leurs occupants et saccagé plusieurs habitations. Deux Palestiniens, Raed Al-Sars et Moatasem Sayel, ont été arrêtés. Dans le gouvernorat de Tubas, sept Palestiniens ont également été interpellés à la suite de raids menés dans leurs domiciles, tandis que les forces d'occupation ont transformé une habitation de la ville en caserne militaire. Le directeur du bureau du Club des prisonniers palestiniens à Tubas, Kamal Bani Odeh, a précisé que les soldats avaient arrêté Musab Najeh Qteishat, âgé de 28 ans, ainsi que l'ancien détenu Naji Ibrahim Bacharat, âgé de 50 ans, après avoir perquisitionné leurs domiciles dans la localité de Tamoun. Quatre autres Palestiniens, à savoir Moâz Nader Sawafteh, 23 ans, Ahmed Jihad Sawafteh, Rami Ayman Shreideh, Haitham Abdallah Sawafteh et Ahmed Ziad Sawafteh, ont également été arrêtés lors de raids menés dans la ville de Tubas. Les membres de leurs familles ont par ailleurs été soumis à des interrogatoires.

La campagne avait été précédée, dans la nuit de jeudi à vendredi, par l'arrestation de deux Palestiniens dans la ville d'El-Khalil et dans la localité de Deir Samet, à l'ouest, dont Mustafa Al-Zaâtari et Hamza Ibrahim Al-Haroub. Les forces d'occupation ont également pris d'assaut le camp de réfugiés d'Al-Aroub, au nord d'El-Khalil, en faisant un usage intensif de balles réelles, de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogènes.

M.Seghilani

LE PROJET DES PAYS DE L'UE DU TRANSFERT DE MIGRANTS VERS LE RWANDA

La RDC condamne le projet et appelle les Européens à respecter leurs engagements internationaux

Kinshasa a souligné les interrogations que soulève le partenariat avec Kigali et ses conséquences sur le conflit dans l'est de la RDC, avant de le condamner par voie de communiqué de son ministère des Affaires étrangères.


Ph : DR

«Nous condamnons ce projet de partenariat avec le Rwanda et appelons nos partenaires européens à faire preuve de cohérence dans leurs engagements internationaux », a déclaré, dans un communiqué, la cheffe de la diplomatie congolaise, Thérèse Kayikwamba Wagner. Cinq pays de l'Union européenne, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas, ont annoncé le 16 novembre leur projet de transférer les migrants en situation irrégulière ou déboutés du droit d'asile dont l'expulsion vers le pays d'origine est impossible vers le Rwanda. Ils devraient ensuite être installés dans des hôtels de Kigali, transformés en centres de retour, selon ce qu'a rapporté la presse européenne. La décision fait grincer des dents en République démocratique du Congo (RDC), qui s'y est opposée. Si le gouvernement de la RDC reconnaît le droit de ses partenaires de définir leur politique migratoire, il soulève cependant des interrogations quant à la concordance entre le rapprochement avec Kigali et les engagements pris en faveur du droit international et du respect de la souveraineté des États, ainsi qu'au rôle du Rwanda dans le conflit à l'est de la RDC, qui est largement documenté dans plusieurs rapports du Groupe d'experts des Nations unies et fait l'objet de condamnations et de sanctions internationales.

LA RDC RAPPELLE À LA GRÈCE ET AU DANEMARK LEUR VOTE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le gouvernement a rappelé à la Grèce et au Danemark leur vote pour la résolution 2773 au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) adoptée à l'unanimité en 2025, appelant au retrait immédiat des forces rwandaises du territoire congolais et à la cessation de leur appui au groupe armé M23. Kinshasa indique qu'il est « difficile de comprendre » comment des États qui ont apporté leur soutien à la résolution puissent désormais envisager une coopération susceptible d'apporter des avantages politiques et économiques à Kigali, alors que le peuple congolais continue de souffrir à cause de l'agression rwandaise.

Le communiqué a aussi souligné les conséquences de l'offensive de l'AFC/M23 contre Goma et Bukavu au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, qui s'est soldée par le déplacement de plus de 1,15 million de civils dès les premiers mois de 2025, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations. Parmi les déplacés, 660 000 personnes ont dû fuir à nouveau des camps de Goma et de Nyiragongo. Dans une même perspective, le document cite les données du Fonds des Nations unies pour l'enfance, qui a fait état de 1,8 million d'enfants privés de scolarité jusqu'à la fin mai 2025 en raison du conflit. L'initiative des cinq États européens a fait réagir la Nouvelle société civile de la RDC, qui s'est inquiétée de « l'appui accordé au Rwanda, recommandant dans la foulée au gouvernement congolais d'interpeller les missions diplomatiques des pays concernés pour s'expliquer sur leur démarche ». À ce propos, le coordinateur national du réseau, Jonas Tshiombela, a déclaré : « Nous demandons des explications auprès de notre ministre des Affaires étrangères. Nous attirons l'attention des autorités sécuritaires sur ces milliers de gens qui seront transférés dans un pays qui nous agresse. » Pour sa part, Kinshasa a demandé des précisions concernant la portée du partenariat avec Kigali, ses éventuelles implications financières et politiques et les garanties prévues pour empêcher toute contribution directe ou indirecte à la poursuite du conflit dans l'est de la RDC.

R. I.

SOUDAN

Un nouveau groupe des FSR fait défection et rejoint l'armée soudanaise

Un groupe des Forces de soutien rapide (FSR) a annoncé sa défection et son ralliement à l'armée soudanaise, a rapporté l'Agence de presse soudanaise (SUNA). Le chef du groupe dissident, Mechaal Abdelrahmane, a indiqué que cette décision de rejoindre l'armée avait été prise par « conviction profonde de la nécessité de se ranger du côté de la patrie », lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté plusieurs responsables de l'armée et des services de renseignement généraux. Il a ajouté que ses forces annonçaient leur « défection totale et leur désolidarisation de la milice des FSR », affirmant leur disposition à travailler aux côtés des forces armées soudanaises. Abdelrahmane a précisé qu'il commandait les 27e et 28e groupes au sein des FSR, soulignant que les officiers et les éléments ayant fait défection avec lui avaient rejoint volontairement l'armée, sans fournir davantage de détails. Le 2 novembre courant, l'armée avait annoncé la défection d'un groupe des FSR dirigé par le capitaine Djido Mohamed Hamid Chougar, qui s'était rendu aux forces de la 4e division de l'armée à Damazine, dans l'Etat du Nil Bleu. Le 31 août dernier, un groupe dissident des FSR, composé de 200 membres, dont plusieurs commandants de terrain, était arrivé à Omdourman, à l'ouest de la capitale Khartoum. Il avait été précédé, le 19 du même mois, par un autre groupe comprenant quatre commandants militaires et 318 éléments. Le 13 août dernier, les autorités soudanaises avaient également annoncé la défection d'un groupe des FSR composé de 21 commandants et de 270 éléments, qui avaient rejoint l'armée dans son combat contre les FSR. Ces derniers temps, les FSR ont connu une multiplication des défections parmi leurs commandants de terrain et leurs responsables politiques.

R. I.

TUNISIE

Relance des grands chantiers d'infrastructures du transport terrestre, aérien et portuaire

Plusieurs projets relatifs au secteur du transport terrestre, aérien et portuaire sont en phase de lancement ou d'avancement en Tunisie, selon ce qu'a déclaré le ministre du Transport lors d'une séance plénière au Parlement pour examiner le budget de son département pour 2027. Face aux députés réunis en séance plénière le 19 novembre, pour examiner le budget de son département pour 2027, le ministre du Transport Rachid Amri a présenté les grands dossiers concernant la construction, et l'état d'avancement dans certains cas, d'infrastructures de transport aux frontières terrestres, dans les ports et à l'aéroport international de Tunis-Carthage.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES POSTES-FRONTIÈRES

Le point de passage aux frontières du nord-ouest à Melloula et celui du sud-est à Ras Jedir constituent des postes-frontières stratégiques pour la Tunisie pour ses échanges transfrontaliers avec l'Algérie et la Libye. Selon le ministre du Transport, les travaux d'aménagement au poste frontalier de Melloula ont atteint un taux d'avancement de 70 %, pour un coût estimé à 52 millions de dinars (un peu plus de 17 millions de dollars). Pour le cas du poste-frontière de Ras Jedir, le chantier devrait démarrer dès décembre 2026 avec un investissement alloué de 252 millions de dinars (soit plus de 83 millions de dollars). Le gouvernement tunisien prévoit une modernisation du port de Radès, l'un des plus importants du pays, avec le renouvellement d'une partie importante des équipements de la Société tunisienne d'acconage et de manutention (STAM).

VERS UNE MODERNISATION DU PORT DE RADÈS, UN DRAGAGE DE CELUI DE ZARZIS, LA CONSTRUCTION D'UN PORT EN EAU PROFONDE À ENFIDHA ET PROJET D'EXTENSION DE L'AÉROPORT DE TUNIS-CARTHAGE

Afin d'accélérer le traitement des marchandises et d'optimiser les délais des opérations de chargement et de déchargement, le projet prévoit de numériser plusieurs services portuaires et d'améliorer le système de manutention, indique la presse locale. Ces améliorations devraient être possibles grâce à l'acquisition de 12 tracteurs portuaires, de deux bascules pour camions, de trois grands chariots élévateurs et de trois grues destinées aux opérations de déchargement, annoncées dans le cadre du projet. Pour le port de Zarzis, situé sur la côte sud-est de la Tunisie, le ministère du Transport a lancé un appel d'offres, dont la date limite est fixée au 27 novembre, pour le dragage du chenal d'accès et du bassin portuaire, et ce, afin de rendre possible l'accostage des navires à gros tonnage. Un nouveau port en eau profonde va voir le jour dans les années qui viennent à Enfidha (nord-est). Les autorités prévoient, en effet, la signature d'un contrat entre la société du port d'Enfidha et le bureau d'études retenu par appel d'offres, dont la mission sera d'actualiser l'étude de marché et les études technico-économiques et financières, ainsi que la préparation du dossier d'appel d'offres pour la réalisation du terminal polyvalent du port en eaux profondes d'Enfidha. Pour sa part, le ministère mène des démarches auprès de plusieurs bailleurs de fonds pour mobiliser des financements.L'aéroport de Tunis-Carthage va bénéficier d'un projet d'extension qui en est à sa phase de sélection du bureau d'études chargé des études d'ingénierie et de faisabilité. L'installation devrait également être reliée au centre-ville de Tunis via une liaison ferroviaire moderne. Ces projets traduisent une grande ambition du gouvernement de dynamiser les infrastructures de transports du pays, qui devraient à terme avoir des retombées financières importantes et tant espérées pour un pays traversant une crise économique qui ne cesse de s'approfondir.

R. I.

DU 23 AU 24 NOVEMBRE COURANT EN TANZANIE

Tenue de la conférence des commissions électorales des 15 pays de la SADC

La Tanzanie accueillera une conférence régionale de deux jours réunissant les commissions électorales de 15 pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) afin de discuter de la gestion des élections et du rôle des médias sociaux dans les processus démocratiques, a déclaré vendredi l'organe électoral du pays. La 28e Conférence générale du Forum des commissions électorales des pays de la SADC (ECF-SADC), prévue les 23 et 24 novembre à Dar es Salaam, sera officiellement ouverte par le président Samia Suluhu Hassan, selon un communiqué publié par la Commission électorale nationale indépendante de Tanzanie (INEC). La conférence réunira les présidents des commissions électorales, les commissaires, les directeurs généraux et d'autres parties prenantes afin d'échanger des expériences sur le renforcement des systèmes électoraux, l'amélioration des capacités institutionnelles et la résolution des nouveaux défis en matière d'administration des élections, a déclaré la Commission électorale nationale indépendante (INEC).

R. I.

ORAN. FACE À L'USAGE ANARCHIQUE DES ANTIBIOTIQUES

Des spécialistes tirent la sonnette d'alarme

Réunis jeudi à l'EHU « 1er-Novembre-1954 » d'Oran, des professionnels de la santé ont mis en garde contre la consommation excessive et non encadrée des antibiotiques. Face à la montée inquiétante de la résistance bactérienne, ils appellent à une mobilisation collective des médecins, des pharmaciens et des citoyens.


Ph : DR

À l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antibiotiques, l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran a abrité, en coordination avec l'Institut Pasteur d'Algérie, une rencontre scientifique placée sous le slogan « Ensemble pour un usage optimal des antibiotiques ». Les participants ont unanimement souligné l'urgence de rationaliser l'utilisation de ces médicaments afin d'éviter que le traitement de nombreuses maladies infectieuses ne devienne, à terme, extrêmement complexe.

Parmi les comportements les plus préoccupants, le président de l'Association algérienne de médecine générale, le Dr Redouane Hadjidj, a pointé du doigt l'automédication récurrente. De nombreux patients reprennent d'eux-mêmes des antibiotiques précédemment prescrits dès l'apparition de symptômes similaires, sans avis médical. Cette pratique, aggravée par le non-respect des doses et de la durée du traitement, favorise directement l'adaptation et la résistance des bactéries, risquant de rendre ces molécules inefficaces lorsqu'elles s'avéreront vitales.

Le praticien a rappelé que la prescription d'un antibiotique répond à des critères précis — tels que le poids du patient, la nature de l'affection et le type de bactérie en cause — que seul un médecin est habilité à évaluer après diagnostic. Il a également insisté sur une réalité souvent ignorée du grand public : les antibiotiques n'ont aucun effet sur les infections virales.

De son côté, le chef du service des urgences médicales mobiles de l'EHU d'Oran, le Dr Ali Yahiaoui, a constaté une nette recrudescence de l'usage anarchique de ces médicaments depuis la pandémie de Covid-19. Soulignant que les équipes médicales font déjà face à des impasses thérapeutiques, il a prévenu que ce phénomène risque de prendre une ampleur critique à l'horizon 2050, période à laquelle une grande partie des antibiotiques actuels pourraient perdre leur efficacité. Pour enrayer cette dérive, le Dr Yahiaoui a plaidé pour une responsabilité partagée. Il a exhorté les pharmaciens à refuser toute délivrance sans ordonnance, les médecins à adapter rigoureusement leurs prescriptions à l'état de chaque patient, et les citoyens à ne plus exercer de pression sur les praticiens pour obtenir des antibiotiques sans justification médicale.

R. R.

SAÏDA. PROGRAMME "AADL3"

La réception de 800 logements prévue pour juillet 2027

La réception de 800 logements réalisés dans le cadre du programme de location-vente "AADL 3", au niveau du nouveau pôle urbain "Nedjadi-Mohamed", dans la ville de Saïda, est prévue pour juillet 2027, en prévision de leur attribution à leurs bénéficiaires, a annoncé mardi le wali, Amoumene Mermouri. Lors d'une visite d'inspection du chantier, M. Mermouri a indiqué que les travaux de réalisation de ces logements se poursuivaient conformément au calendrier établi. Il a, à cette occasion, insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains nécessaires, afin de garantir l'achèvement du projet et sa livraison dans les délais contractuels. Le wali a également annoncé le lancement des travaux de réalisation d'une deuxième tranche de 1.200 logements relevant de la même formule, au niveau du même pôle urbain. Le taux d'avancement des travaux de cette tranche est actuellement de 5%, portant ainsi à 2.000 unités le nombre total de logements programmés dans cette zone au titre de la formule AADL 3. Il convient de rappeler que les travaux de réalisation de la première tranche de ce programme ont débuté en décembre 2025, avec un délai de réalisation fixé à 24 mois. La visite a également permis d'inspecter plusieurs projets de logements publics locatifs (LPL) en cours de réalisation au niveau du nouveau pôle urbain. Parmi ces opérations figure un projet de 300 logements inscrit dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire, dont la réception est prévue en juillet 2027, selon les explications fournies par les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Par ailleurs, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de deux groupes scolaires et d'un lycée, offrant une capacité d'accueil globale de 1.000 places pédagogiques. Il a souligné, à ce titre, l'impératif d'achever ces infrastructures éducatives et de les livrer dans les délais contractuels impartis.

EL-MEGHAÏER. COLLECTIVITÉS

Inauguration et lancement de projets de développement

Plusieurs équipements publics ont été inaugurés et de nouveaux projets de développement ont été lancés dans plusieurs secteurs, notamment dans l'habitat, l'éducation et le sport, dans la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Dans la commune d'Oum-Tiour, le wali, Nehila Laâredj, accompagné des autorités locales, a procédé, mercredi, à la mise en service d'un nouveau bureau de poste à la cité du 19 Mars, et a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un groupement scolaire (type-2), avant d'inspecter le projet de réalisation de 60 logements publics locatifs (LPL).

Dans la commune d'El-Meghaïer, le chef de l'exécutif a procédé au lancement des travaux de réalisation d'un collège (base-6), ainsi que d'un projet de 69 logements promotionnels aidés (LPA), dont 65 destinés au secteur de la Sûreté nationale et quatre à celui de la santé. Le wali a également procédé au lancement des travaux de réalisation d'une école primaire au quartier Es-Saâda, dans la même commune, et donné le coup d'envoi du projet d'aménagement du stade du 20 août, en plus d'inspecter le projet d'aménagement d'une place publique à l'entrée Sud de la ville. Dans le même contexte, M. Nehila a inspecté plusieurs projets et infrastructures administratives en cours de réalisation, dont le siège de la Sûreté de wilaya, le centre médico-social, les sièges des directions de la Protection civile et de la Santé, le siège du Trésor, la Direction de la culture, le siège du contrôle budgétaire, ainsi que celui de la Direction de la programmation et du suivi budgétaire. Ceci, en plus du siège de la Sûreté de daïra, accompagné de 18 logements, la résidence de wilaya ainsi qu'un centre foncier intercommunal comprenant deux logements de fonction. Le wali a, par ailleurs, inspecté les projets de réalisation de 60 LPL à Oum Tiour, d'un collège (base-5) dans la commune de Still, ainsi que de 60 LPL au niveau du village agricole de cette même commune.

Au terme de cette visite, le wali d'El-Meghaïer a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets et de renforcer les chantiers en main-d'œuvre et en équipements, tout en adoptant le système de travail en rotation 3x8, afin de garantir leur livraison dans les délais impartis et dans le respect des normes de qualité. Il a également souligné l'importance d'assurer un suivi régulier sur le terrain du raccordement des agglomérations et des infrastructures aux différents réseaux, d'accélérer les travaux d'aménagement extérieur, de veiller à l'embellissement du cadre de vie et à la poursuite des opérations de plantation d'arbres, ainsi que de procéder au nettoyage des chantiers et à l'évacuation des déchets de construction.

MASCARA. CONDUITE PRINCIPALE DU SYSTÈME DE TRANSFERT MAO

Réparation de 16 importantes fuites d'eau

L'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Mascara a procédé à la réparation de 16 importantes fuites d'eau sur la conduite principale du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant le couloir de Sig, dans le cadre d'une campagne de wilaya de cinq jours, qui s'est achevée mardi, a indiqué cette entreprise. Cette campagne a ciblé plusieurs points situés le long de la conduite principale du système de transfert MAO. Les travaux réalisés ont permis de réparer 16 fuites importantes, contribuant ainsi à réduire les pertes d'eau et à améliorer le rendement du réseau d'alimentation, a précisé la même source. Ces interventions ont également permis de récupérer des quantités considérables d'eau potable qui étaient perdues en raison des fuites enregistrées sur cette conduite, a-t-on souligné. Cette opération devrait contribuer à améliorer l'alimentation en eau potable dans le couloir de Sig, desservi par le système de transfert MAO et regroupant cinq communes, tout en préservant cette ressource vitale et en réduisant les perturbations dans la distribution, notamment durant les périodes de forte consommation.

TIZI OUZOU. ÉDUCATION

Lancement des travaux de réalisation de deux nouveaux établissements scolaires

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux nouveaux établissements scolaires dans la commune d'Irdjen, à l'est de Tizi-Ouzou, a été donné lundi dans le but de renforcer l'infrastructure éducative, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Les travaux de réalisation des deux infrastructures ont été lancés par le wali Aboubakr Essedik Boucetta lors d'une visite de travail. Il s'agit d'un CEM base 6 implanté dans le nouveau quartier de 474 logements publics locatifs et d'une école primaire au niveau du quartier des 2.300 logements AADL, selon la même source. Le chef de l'exécutif a donné des instructions aux services concernés pour la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires pour la réalisation des deux projets dans les délais contractuels et selon les normes de qualité de réalisation. Par ailleurs, et à l'occasion de la même visite, les travaux de réalisation de deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacun, dans la commune de Tizi-Ouzou, ont été relancés. Le directeur des équipements publics a été instruit par le wali d'assurer un suivi de terrain rigoureux de ces opérations et de veiller à ce que les entreprises chargées de leur réalisation mobilisent tous les moyens nécessaires pour une livraison dans les échéances fixées. A noter que le secteur des équipements publics a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de 55 opérations, dont 12 projets d'infrastructures éducatives, à savoir 4 lycées, 3 CEM et 5 groupes scolaires répartis sur différentes communes de la wilaya. Trois lycées sont prévus au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, avec deux établissements au pôle d'excellence et un lycée de remplacement au niveau de la Cité Chahid Hamel Laâmara.

SPORT

MERCATO HIVERNAL

Newcastle place Hadj Moussa en tête de ses priorités

Anis Hadj Moussa continue de faire tourner les têtes sur le marché européen. Auteur d'un excellent début de saison sous les couleurs du Feyenoord Rotterdam, l'international algérien suscite de nouveau l'intérêt de plusieurs clubs du continent. Mais c'est surtout Newcastle United qui semble suivre son dossier avec une attention particulière. Selon le journaliste spécialisé dans les transferts Ekrem Konur, le club anglais aurait placé le nom de l'ailier algérien en tête de sa liste de priorités, en prévision d'une éventuelle offensive lors du prochain mercato.



Phs : DR

À 24 ans, Hadj Moussa confirme progressivement tout le potentiel affiché depuis son arrivée aux Pays-Bas. Ses qualités techniques, sa percussion, sa capacité à éliminer en un contre un et son efficacité dans les derniers mètres font de lui un profil particulièrement recherché. Des prestations qui ne passent pas inaperçues auprès des recruteurs européens, alors que sa cote continue de grimper.

Newcastle ne serait toutefois pas seul sur ce dossier. Toujours selon les informations relayées par Ekrem Konur, plusieurs formations suivent également de près l'évolution de l'international algérien. Parmi elles figurent notamment le Borussia Dortmund, Brighton, Sunderland, ainsi que les deux grands clubs portugais, le Sporting Lisbonne et le FC Porto. Une concurrence qui pourrait donner une nouvelle dimension au dossier du joueur lors de la prochaine période des transferts.

Il faut rappeler que Hadj Moussa était déjà tout proche de quitter Feyenoord durant le dernier mercato estival. L'Ittihad de Djeddah avait notamment avancé dans les négociations avec le joueur, qui ne cachait pas son intérêt pour une éventuelle expérience dans le championnat saoudien, attiré notamment par les conditions financières particulièrement avantageuses. Mais les dirigeants néerlandais avaient finalement refusé de laisser partir leur joueur, préférant conserver un élément important de leur dispositif.

Aujourd'hui, la situation pourrait prendre une autre tournure. Ses performances en ce début de saison et l'intérêt grandissant des clubs européens pourraient relancer les discussions dès l'ouverture du mercato hivernal.

Pour Hadj Moussa, l'avenir s'annonce donc particulièrement intéressant. Reste à savoir si Newcastle décidera de passer concrètement à l'action ou si l'un de ses nombreux courtisans prendra les devants. Une chose est certaine : le talent algérien ne manque pas de prétendants et son nom devrait encore animer les prochaines semaines du marché des transferts.

Hakim S.

AVEC UNE DOUBLE CASQUETTE

Andy Delort rebondit en septième division française



À 34 ans, l'attaquant international algérien et champion d'Afrique 2019 s'offre un virage inattendu loin du football professionnel. Après avoir participé à la reconstruction de l'AC Ajaccio, Andy Delort poursuit son aventure en Corse en rejoignant le FC Eccica-Suarella, pensionnaire de Régional 2, où il endossera également le rôle de directeur sportif.

C'est un tournant pour le moins surprenant dans la carrière d'Andy Delort. Habitué aux pelouses de l'élite française sous les couleurs de Montpellier, de l'OGC Nice, du FC Nantes ou encore de l'AC Ajaccio — sans oublier son passage dans le championnat algérien au MC Alger —, l'avant-centre de 34 ans a choisi de s'éloigner des projecteurs du monde professionnel pour relever un défi amateur. Selon les informations relayées par Foot Mercato, le joueur s'apprête à défendre les couleurs du FC Eccica-Suarella, un club corse évoluant en Régional 2, soit le septième échelon du football français.

Loin de se contenter d'un simple rôle sur le terrain, l'international algérien va profiter de cette étape pour découvrir les coulisses de la gestion sportive. Au sein du club insulaire, il cumulera en effet les fonctions de joueur et de directeur sportif. Une transition vers l'encadrement qu'il a lui-même officialisée sur ses réseaux sociaux en publiant un cliché de sa présentation, accompagné d'un message sobre et enthousiaste : « Nouvelle aventure. Merci au club pour sa confiance et pour ce nouveau poste, une nouvelle saison pour moi».

Cette signature prolonge l'attachement de l'attaquant à l'île de Beauté, dans la foulée de son récent engagement avec l'AC Ajaccio.

Elle ouvre également un nouveau chapitre pour un joueur au parcours international notable. Membre de la génération algérienne sacrée championne d'Afrique en Égypte en 2019 — tournoi durant lequel il avait disputé cinq rencontres, dont une comme titulaire, sans trouver le chemin des filets —, Andy Delort totalise 15 sélections avec les Fennecs pour deux buts et une passe décisive. Non convoqué depuis le rassemblement de mars 2023 sous la direction de l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, il s'apprête désormais à vivre une expérience inédite, partagée entre les terrains régionaux et les responsabilités dirigeantes.

BENYAHIA JETTE L'ÉPONGE AVANT TROIS MATCHS DÉCISIFS

Le MC Alger à nouveau dans la tourmente



Phs : DR

Le couperet est tombé pour Khaled Benyahia. Au lendemain de la deuxième défaite consécutive du MC Alger en championnat, face à l'Olympique Akbou (0-1), après celle concédée contre la JS El Biar, le technicien tunisien a décidé de jeter l'éponge et de mettre fin à son aventure avec le triple champion d'Algérie en titre. Une décision qui intervient dans un contexte particulièrement tendu, alors que son travail et ses choix étaient depuis plusieurs semaines vivement contestés par une partie de la galerie mouloudéenne.

Cette nouvelle contre-performance aura finalement été celle de trop. En concédant deux revers de suite, le Mouloudia a sérieusement marqué le pas, une situation inhabituelle ces dernières saisons pour une formation habituée à jouer les premiers rôles et à imposer sa régularité. La défaite face à Akbou, à domicile, a ainsi précipité le départ d'un entraîneur qui ne faisait plus l'unanimité auprès des supporters. Benyahia a d'ailleurs rencontré vendredi le président du conseil d'administration, Mohamed Arabi Yacoubi, pour lui faire part de sa décision.

Son départ vient également allonger la liste déjà impressionnante des entraîneurs ayant quitté leur poste en Ligue 1 Mobilis depuis le début de la saison. Ils étaient huit à avoir déjà fait leurs valises après neuf journées. Avec Benyahia, le nombre passe donc à neuf selon ce décompte, illustrant une nouvelle fois l'instabilité qui caractérise les bancs du championnat algérien.

Mais au-delà de ce nouvel épisode, c'est surtout le timing de cette séparation qui interpelle. Le Mouloudia s'apprête à aborder un virage déterminant de sa saison, avec le déplacement à Tizi Ouzou pour affronter la JS Kabylie, lundi, en match retard du championnat. Un rendez-vous déjà important pour les ambitions nationales du club, qui devra ensuite se tourner vers la Ligue des champions africaine. Le Doyen entamera en effet la phase de poules par un déplacement en Tanzanie pour affronter Young Africans, avant de recevoir le Zamalek. Le Club Africain sera son adversaire lors de la troisième journée.

La direction mouloudéenne se retrouve donc face à une urgence : trouver rapidement un successeur à Benyahia.

Car le MCA n'a désormais plus beaucoup de temps pour préparer ces échéances capitales. Le changement d'entraîneur intervient au moment où la saison entre dans une phase décisive, avec des objectifs élevés sur les deux fronts.

Hakim S.

MERCATO

Tottenham relance la piste Amine Gouiri pour cet hiver

Toujours en quête de renforts offensifs, le club londonien maintient son intérêt pour l'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille. Un entraîneur des Spurs, Roberto De Zerbi envisagerait de retrouver son ancien protégé dès le prochain marché des transferts.

L'avenir d'Amine Gouiri pourrait-il s'écrire en Premier League dès cet hiver ? Selon les informations rapportées par le site Sport.fr, l'attaquant de l'Olympique de Marseille figure toujours sur les tablettes de Tottenham en prévision du prochain mercato hivernal. En quête d'éléments capables d'apporter une véritable plus-value à son secteur offensif, la formation londonienne continue de considérer l'international algérien comme une option crédible pour étoffer son effectif.

Cet intérêt persistant s'explique en grande partie par la présence de Roberto De Zerbi sur le banc des Spurs. Le technicien italien connaît parfaitement les qualités techniques d'Amine Gouiri pour l'avoir dirigé lors de son précédent passage à l'Olympique de Marseille. Durant cette collaboration, l'entraîneur avait particulièrement apprécié la polyvalence du joueur et sa capacité à évoluer à différents postes sur le front de l'attaque.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le club anglais se penche sur le dossier. Tottenham avait déjà pris des renseignements l'été dernier pour tenter d'attirer l'attaquant algérien, sans toutefois parvenir à concrétiser l'opération, freiné notamment par la situation de certains éléments offensifs déjà présents dans l'effectif londonien. Malgré ce regain d'intérêt, aucune offre officielle n'a pour l'heure été transmise à la direction marseillaise. Un éventuel départ de Gouiri vers l'Angleterre reste donc suspendu à l'évolution du marché lors de la prochaine fenêtre hivernale.

STADE MILOUD-HADEFI D'ORAN

Des sièges flambant neufs, mais toujours aussi sales !

Quatre saisons après son inauguration, le stade Miloud-Hadefi d'Oran continue de traîner un problème qui semble décidément impossible à résoudre : l'état de salubrité de ses sièges. La situation n'a visiblement pas évolué lors de la rencontre MC Oran-JS Saoura, disputée vendredi soir pour le compte de la 10e journée du championnat. Une nouvelle fois, les supporters locaux ont découvert des sièges particulièrement sales, au grand désarroi de ceux qui fréquentent régulièrement cette enceinte de 40 000 places.

Le constat est d'autant plus regrettable que cette infrastructure, considérée comme l'un des plus importants équipements sportifs du pays, était censée offrir aux spectateurs des conditions d'accueil dignes des grands stades. Pourtant, quatre saisons après son entrée en service, le problème persiste et commence sérieusement à exaspérer les amoureux du Mouloudia d'Oran.

Excédés par cette situation qui se répète à chaque rendez-vous, plusieurs supporters n'ont pas hésité à sortir leurs téléphones pour filmer l'état des sièges et publier les vidéos sur les réseaux sociaux. Les images diffusées ont rapidement suscité des réactions et relancé le débat sur l'entretien de cette enceinte sportive, dont les équipements devraient pourtant faire l'objet d'une attention permanente.

Comment peut-on accepter qu'un stade aussi récent, doté d'une capacité de 40 000 places et construit pour accueillir les grandes manifestations sportives, continue de présenter de telles insuffisances en matière d'hygiène ? La question mérite d'être posée, d'autant que les supporters paient leurs billets et sont en droit d'exiger un minimum de confort et de propreté.

Il ne s'agit pas simplement d'une question esthétique, mais bien d'un problème de gestion et de suivi des infrastructures. L'entretien des tribunes, le nettoyage régulier des sièges et le contrôle de leur état doivent constituer des priorités pour les responsables du complexe.

Le plus inquiétant reste cette impression de statu quo. Quatre saisons se sont écoulées sans amélioration visible dans ce registre, malgré les nombreuses critiques exprimées par le public.

Le stade Miloud-Hadefi mérite mieux que cette situation. Les supporters aussi ! Il est grand temps que les responsables concernés sortent de leur silence et apportent des solutions concrètes. Car une enceinte moderne ne se juge pas uniquement à la beauté de son architecture ou à la qualité de sa pelouse, mais également aux conditions d'accueil et de propreté qu'elle offre à ceux qui viennent y assister aux rencontres.

H. S.

« DIRECTEMENT SOUS SON PIED »

Thierry Henry bluffé par le contrôle de balle de Riyad Mahrez

Invité du podcast Kampo animé par le journaliste Smaïl Bouabdallah, l'ancien international français, Thierry Henry, a salué le talent technique de Riyad Mahrez, plaçant l'ex-capitaine de la sélection algérienne parmi les plus grands spécialistes de l'histoire du football dans l'art du contrôle de balle.

Au cours de cet entretien, l'ancien attaquant d'Arsenal et du FC Barcelone s'est livré à une analyse détaillée de l'importance de la première touche dans le football moderne. Selon lui, cette aptitude technique est déterminante pour dicter le rythme d'une rencontre et prendre immédiatement l'ascendant sur son adversaire direct. Pour illustrer son propos, Thierry Henry n'a pas hésité à citer Riyad Mahrez aux côtés de légendes telles que Zinédine Zidane, Neymar ou encore Ronaldinho, tous capables d'amortir le ballon et de le figer instantanément sous leurs pieds pour garder la maîtrise totale de l'action.

Évoquant plus particulièrement le cas de l'ailier algérien, le champion du monde 1998 a souligné la précision remarquable de ses prises de balle : « Parmi les exemples les plus récents, il y a Riyad Mahrez : lorsqu'il recevait le ballon, celui-ci restait directement sous son pied, sans s'éloigner ni à droite ni à gauche. » Pour Thierry Henry, cette faculté prend toute sa valeur lors des duels en un contre un, « surtout lorsqu'un joueur parvient à immobiliser le ballon pour démarrer ou dribbler le défenseur rapidement, sans lui laisser le temps de réagir à ses mouvements ». Un registre que Mahrez maîtrise à la perfection, au point de figurer, aux yeux du technicien français, dans le cercle très fermé des meilleurs spécialistes historiques de cette gestuelle, aux côtés de Dimitar Berbatov et d'Arjen Robben.

Retraité sur le plan international, Riyad Mahrez continue d'ailleurs de démontrer toute l'étendue de sa classe sous les couleurs d'Al-Shamal cette saison. L'ailier algérien vient d'inscrire son quatrième but consécutif dans le championnat qatari, portant également son bilan à cinq passes décisives avec son club.

LIGUE 2/DERBY NAHD-USMH

Le spectacle gâché par des scènes regrettables à Dar El Beïda

Le derby entre le NA Hussein Dey et l'USM El Harrach, disputé au stade de Dar El Beïda, devait être une véritable fête du football algérien, entre deux clubs historiques et deux galeries réputées pour leur ferveur.



Malheureusement, le spectacle offert sur le terrain a été éclipsé par des scènes regrettables dans les tribunes, où la passion a une nouvelle fois laissé place à la violence et au vandalisme. Tout a basculé après le troisième but inscrit par l'USMH. Visiblement dépassés par la tournure des événements et très remontés contre les décisions arbitrales, des supporters du NAHD ont laissé éclater leur colère. L'envahissement de la pelouse et la destruction de plusieurs sièges du stade ont transformé l'enceinte de Dar El Beïda en un véritable théâtre de désordre. Une situation qui a provoqué la confusion générale et terni l'image d'un derby qui méritait pourtant un tout autre scénario.

Certes, les contestations contre l'arbitrage font partie du football. Les supporters ont le droit d'exprimer leur mécontentement, de dénoncer des décisions qu'ils estiment injustes et de défendre les intérêts de leur équipe. Mais il existe des limites à ne jamais franchir. Rien, absolument rien, ne peut justifier l'envahissement d'un terrain ou la destruction des infrastructures sportives. Le plus regrettable dans cette affaire reste cette incapacité à faire la distinction entre la déception sportive et les comportements irresponsables. Perdre un derby, encaisser trois buts ou contester l'arbitrage ne donne à personne le droit de saccager un stade. Ces installations appartiennent au patrimoine sportif et leur dégradation pénalise, au final, tout le monde, à commencer par les clubs et leurs propres supporters.

Le NAHD, club historique qui a toujours bénéficié d'un public passionné, mérite mieux que ces images. Ses véritables supporters doivent être les premiers à protéger l'image de leur équipe, même dans les moments difficiles. La rivalité avec l'USMH doit se vivre sur le terrain et dans les tribunes, à travers les chants, les encouragements et l'engagement, jamais par la violence.

Le football algérien n'a pas besoin de nouveaux épisodes de vandalisme pour faire parler de lui. Il a besoin de stades pleins, d'ambiances populaires et de supporters responsables. La passion est indispensable au football, mais elle ne doit jamais devenir un prétexte au désordre. À Dar El Beïda, le résultat du derby passera peut-être au second plan, mais ces scènes, elles, risquent malheureusement de rester dans les mémoires.

H. S.

CENTRE-OUEST-10E JOURNÉE

Statu quo en tête du classement

Le GC Mascara, l'USM Blida et le RC Kouba, les trois premiers du groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue 2 amateur de football ont poursuivi leur marche en avant en signant une nouvelle victoire vendredi, à l'occasion de la 10e journée, marquée également par le large succès de l'USM El Harrach en déplacement face au NA Hussein-Dey (4-1). Le GC Mascara a facilement disposé de son hôte le MC Saïda (3-0), tandis que l'USM Blida s'est imposée devant la JSM Tiaret (2-1). Les deux formations totalisent désormais 24 points chacune, avec un avantage à la différence de buts pour le club de Mascara. Derrière le duo de tête, le RC Kouba a préservé sa troisième place avec 22 points, à la faveur de sa courte mais précieuse victoire arrachée sur le fil en déplacement face au RC Arbaâ (1-0), qui reste dans la zone rouge avec quatre unités et un match en moins. L'ES Mostaganem a également réalisé une bonne opération en remportant le derby de l'Ouest face à l'ASM Oran (2-1), consolidant ainsi sa quatrième place avec 18 points. De son côté, l'IRB Sidi M'Hamed Benali a pris les trois points de la victoire devant le WA Mostaganem (1-0), portant son capital à 17 unités, à égalité avec l'USM El Harrach, qui a signé une large victoire sur le terrain du NA Hussein-Dey (4-1). Dans les autres rencontres, l'ESM Koléa a dominé le WA Tlemcen (2-0), alors que le MC El Bayadh a pris le meilleur sur la JS Taghit (2-1), dans un duel entre deux formations en quête de points pour s'éloigner du bas du classement. Dans le groupe Centre-Est, la 10e journée a débuté vendredi par un match nul entre le CA Batna et la JSM Skikda (0-0).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CR Belouizdad rallie Nouakchott pour défier l'AS Douanes

La délégation du CR Belouizdad est arrivée vendredi soir dans la capitale mauritanienne en vue du match aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine face à l'AS Douanes. Après leur premier revers de la saison en championnat, les Rouge et Blanc entendent réagir rapidement sur la scène continentale. Le déplacement des Belouizdadis s'est effectué au pas de course. Moins de vingt-quatre heures après leur rencontre de la 10e journée du championnat professionnel face au MB Rouissat, soldée par une défaite sur le plus petit des scores (1-0) — la toute première du club de Laâqiba cette saison —, les joueurs ont quitté le territoire national vendredi à la mi-journée. L'équipe s'est envolée directement depuis l'aéroport d'Aïn Beïda, à Ouargla, pour un trajet d'une durée de trois heures et demie jusqu'à Nouakchott.

L'objectif du Chabab est désormais de tourner rapidement la page de ce faux pas domestique pour se concentrer sur l'échéance africaine. Les coéquipiers viseront un résultat positif lors de cette manche aller, programmée lundi au stade Cheïkha Ould Boïdiya à partir de 18h00 (heure algérienne). Une bonne opération à l'extérieur permettrait d'aborder avec sérénité la manche retour décisive, prévue le 1er décembre prochain en Algérie.

L'enjeu de cette double confrontation est de taille pour le représentant algérien. En cas de qualification face à la formation mauritanienne, le CR Belouizdad validera son billet pour la phase de poules et intégrera le groupe C. Il y retrouverait alors les Congolais de Maniema Union, les Tanzaniens de Singida Black Stars ainsi que les Zambiens de Red Arrows.

MC ORAN

Cherif El Ouezzani rêve d'un premier sacre sur le banc

Propulsé à la troisième place de la Ligue 1 après sa victoire face à la JS Saoura (3-1), le MC Oran revient à seulement deux longueurs du leader. Entraîneur et directeur sportif du club, Tahar Cherif El Ouezzani ne cache plus son souhait d'offrir un nouveau trophée à son club formateur, cette fois depuis le banc de touche.

La réaction était attendue après deux matchs sans succès, et elle a été à la hauteur des attentes. Vendredi soir au stade Miloud-Hadefi, le MC Oran s'est imposé avec autorité devant la JS Saoura (3-1) à l'occasion de la 10e journée du championnat. Ce succès permet aux Hamraoua de remonter sur la troisième marche du podium, à deux petits points de la première place, et de relancer pleinement leurs ambitions. À l'issue de la rencontre, Tahar Cherif El Ouezzani n'a pas dissimulé son objectif personnel : « J'ai gagné des titres avec le MCO en tant que joueur et je veux gagner au moins un titre avec l'équipe comme entraîneur. J'ai déjà goûté à cela sur le banc d'autres équipes, mais pas avec mon club formateur. »

Ancien capitaine emblématique du club, avec lequel il a remporté le championnat et la Coupe d'Algérie, le champion d'Afrique 1990 espère mettre fin à une disette qui dure depuis plusieurs décennies à Oran. Conscient toutefois de l'âpreté de la concurrence et des écarts réduits en haut du tableau, le technicien appelle à garder les pieds sur terre. « Il nous faut encore du travail et surtout de la patience. C'est ce que m'ont appris mes entraîneurs dans les années 1980 et 1990 », a-t-il souligné, insistant sur la discipline et la concentration indispensables pour confirmer cette dynamique sur la durée.

Au-delà de l'opération comptable, la soirée a également apporté un motif de satisfaction sur le plan offensif. Jusque-là en panne d'efficacité depuis l'entame de l'exercice, l'attaque oranaise a trouvé le chemin des filets à trois reprises. Une performance que Cherif El Ouezzani espère fondatrice pour la suite : « J'espère que cette belle moisson de buts permettra aux attaquants de se libérer, car je suis persuadé qu'ils en ont les moyens. » Pour accompagner cette montée en puissance, le patron sportif du MCO s'est par ailleurs réjoui de l'arrivée du technicien tunisien Moaz Bouakkaz au sein de la barre technique. Fort de deux précédents passages au club, ce dernier apporte une connaissance précieuse de la maison oranaise. « Les staffs techniques modernes ne comptent plus trois ou quatre techniciens dans leurs rangs », a expliqué Cherif El Ouezzani pour justifier ce renfort, déterminé à mettre son expérience au service de son club de cœur pour le reconduire vers les sommets.

APRÈS AVOIR DÉCROCHÉ L'ARGENT AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE JUDO (JUNIORS)

Abdelhak Hezil relance ses chances dans la course à la qualification aux JO-2028

Le judo algérien tient peut-être l'un de ses futurs grands champions. À moins de deux années des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, Oussama Abdelhak Hezil vient de réaliser un exploit retentissant aux Championnats du monde juniors de judo, disputés à Tachkent, en Ouzbékistan. En décrochant la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 73 kg, le jeune Algérien a écrit une nouvelle page de l'histoire de la discipline nationale. Il devient en effet le premier judoka algérien à atteindre la finale d'un Mondial juniors. Une performance tout simplement historique. Vendredi dernier, Hezil a ainsi porté haut les couleurs nationales au terme d'un parcours remarquable. Pour atteindre la finale, il a successivement pris le dessus sur plusieurs adversaires, notamment le Géorgien Gigi Gionashvili, le Turkmène Alamyrat Anagurbanov, le Canadien Fahd Fethan et le Japonais Yura Yokudo, avant de s'offrir une place en finale en éliminant l'Égyptien Youssef El Kassar. Il s'est finalement incliné face au Russe Pavel Koloverdov, mais cette défaite ne saurait diminuer la portée de son exploit. Cette médaille d'argent représente également un tournant important dans la perspective de la qualification olympique. Selon le décompte communiqué autour de sa performance, le jeune judoka devrait engranger 245 points supplémentaires dans la course à Los Angeles 2028. Il se rapproche ainsi de son compatriote Messaoud Redouane Driss, qui totalise 356 points dans ce classement évoqué. Désormais, une question mérite toute l'attention des responsables de la discipline : comment accompagner ces deux talents dans leur progression ? Hezil et Driss doivent bénéficier des mêmes conditions de préparation, des mêmes moyens et des mêmes opportunités pour défendre leurs chances au plus haut niveau. Aucune considération autre que le mérite sportif ne devrait intervenir dans cette compétition interne. Le travail, les résultats et les performances doivent constituer les seuls critères de sélection. L'Algérie possède deux judokas capables de nourrir de belles ambitions. À chacun de bénéficier des moyens nécessaires pour progresser. Et que le meilleur, au terme du parcours qualificatif, décroche légitimement son billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028 !

Hakim S.

CYCLISME

Yasmine El Meddah rempile jusqu'en 2027 avec la Torelli Cycling Team

La coureuse cycliste algérienne Yasmine El Meddah a prolongé son contrat d'une année soit jusqu'en 2027 avec l'équipe cycliste irlandaise Torelli Cycling Team a annoncé vendredi son employeur. "Yasmine El Meddah reste chez Torelli jusqu'en 2027" a indiqué l'équipe continentale irlandaise dans un bref communiqué, publié sur son site officiel. Pour rappel, l'Algérienne avait rejoint la formation irlandaise en 2025. La saison écoulée a été particulièrement prolifique pour El Meddah (29 ans), qui outre son titre de champion d'Algérie sur vélo tout terrain (VTT) avait glané trois autres médailles aux championnats d'Afrique sur piste (1 or, 1 argent et 1 bronze). Des résultats probants, qui ont encouragé son club employeur à la prolonger d'une année, avec l'espoir de la voir décrocher d'autres titres pendant la nouvelle saison. Avant de rejoindre Torelli, l'Algérienne avait porté les couleurs de plusieurs autres équipes, dont la formation française Lyon Sprint Evolution, sous les couleurs de laquelle elle avait disputé plusieurs compétitions d'envergure internationale, notamment, le Tour international de Syrie (victoire d'étape en 2022). Elle compte également plusieurs participations avec la sélection nationales aux championnats d'Afrique (route, piste), ainsi qu'aux Jeux africains de 2024 et aux championnats du monde de relais mixte TTT en 2024. Outre Yasmine El Meddah, l'équipe irlandaise Torelli Cycling Team compte parmi ses rangs plusieurs autres cyclistes, de différentes nationalités, entre autres, Gaia Tormena, Zoja Ferlez, Olympia Norrid-Mortensen, Lily Brindl, Fanny Malissa Cauchois et Denisa Slamova.

MANCHESTER UNITED

Pochettino impose déjà sa patte avec trois nouvelles règles strictes


Ph : DR

À peine arrivé sur le banc de Manchester United pour succéder à Michael Carrick, Mauricio Pochettino n'a pas tardé à lancer sa révolution. Après seulement deux jours d'entraînement, le technicien argentin a instauré trois mesures phares pour restaurer la discipline, rehausser le niveau physique et ressouder un vestiaire en manque de confiance.

Le changement de cap est immédiat à Carrington. Si certains membres de son staff avaient déjà pris leurs quartiers au centre d'entraînement ces derniers jours pour préparer les dossiers techniques et physiques, Mauricio Pochettino a donné le ton dès ses premières séances. Bien que nommé officiellement au poste d'entraîneur principal, l'Argentin entend peser sur l'ensemble du projet sportif des Red Devils, de la restructuration de l'académie jusqu'au recrutement.

FIN DU JOUR DE REPOS AU LENDEMAIN DES MATCHS

Pour poser les bases de son mandat, il s'est attaqué sans attendre au quotidien de ses joueurs, comme le rapporte le Manchester Evening News. La première décision forte concerne la gestion de l'après-match. Sous l'ère Michael Carrick, l'effectif bénéficiait régulièrement d'une journée de repos au lendemain des rencontres, sans obligation de se présenter au centre d'entraînement. Pochettino a décidé de mettre fin à cette habitude. Les joueurs devront désormais se rendre à Carrington dès le lendemain des matchs pour suivre des protocoles de récupération, maintenir leur condition physique et participer à des séances d'analyse tactique et technique. Seuls les déplacements européens lointains, particulièrement éprouvants sur le plan physique, feront exception à cette nouvelle règle.

CONTRÔLES DE MASSE GRASSE ET EXIGENCE ATHLÉTIQUE

Fidèle à sa philosophie de jeu axée sur le pressing haut, l'intensité et la récupération rapide du ballon, l'ancien coach de Tottenham et du PSG fait de la condition physique une priorité absolue. Il a instauré des tests réguliers de taux de masse grasse pour l'ensemble du groupe professionnel afin de prévenir tout relâchement et d'évaluer précisément l'état de forme de chaque élément. Le chantier est d'envergure : cette saison, Manchester United affiche le deuxième pire bilan de Premier League en matière de distance parcourue, ne devançant dans ce domaine que Liverpool, son prochain adversaire dès dimanche. Pour autant, le technicien nuance la simple lecture des statistiques : « Je ne pense pas que l'important soit de courir ou de ne pas courir, mais de courir de la bonne manière, avec un objectif précis, de bouger ensemble, et ensuite de jouer au football. »

DES REPAS COLLECTIFS POUR RECRÉER DU LIEN

Le troisième volet de cette réorganisation touche à la vie de groupe en dehors du terrain. Pochettino a instauré des repas d'équipe obligatoires avant chaque rencontre. Cette mesure répond à une double logique. Sur le plan médical, elle permet au staff technique et au département des sciences du sport de contrôler étroitement l'alimentation des joueurs avant l'effort. Sur le plan humain, elle vise à recréer de la cohésion et à apaiser les tensions au sein d'un vestiaire fragilisé par des résultats en dents de scie et une perte de confiance. Par ces trois leviers, Mauricio Pochettino espère poser les fondations d'un nouveau cycle capable de ramener Manchester United au sommet, en Angleterre comme sur la scène européenne.

PRIS ENTRE DEUX FEUX À BARCELONE ET AU BRÉSIL

Raphinha s'apprête à sortir du silence

Cible de critiques contradictoires en Espagne comme dans son pays natal, l'ailier du FC Barcelone en a assez des procès d'intention. Déterminé à rétablir sa vérité sur son engagement envers son club et la Seleção, l'international brésilien envisage de s'exprimer publiquement dans les prochains jours. La situation devient pesante pour Raphinha. Ces dernières semaines, le joueur de 29 ans se retrouve au cœur d'une tempête médiatique et populaire alimentée par deux discours totalement opposés. D'après la presse espagnole, le Blaugrana vit très mal cet acharnement venu de tous les fronts et ne compte plus encaisser les reproches sans réagir.

En Catalogne, une partie des observateurs et des supporters lui reproche de mettre son intégrité physique en péril en répondant systématiquement aux convocations de l'équipe nationale, y compris lors de simples rencontres amicales. Les craintes de le voir se blesser et manquer des échéances majeures avec le Barça cristallisent les tensions. À l'inverse, au Brésil, ses détracteurs l'accusent de privilégier les intérêts du club catalan au détriment de la Seleção. Un double discours que le principal intéressé juge profondément injuste et dénué de tout fondement.

Convaincu de pouvoir mener de front ses obligations en club et en sélection, Raphinha estime que ses choix concernant son statut international ne devraient pas faire l'objet d'une suspicion permanente. S'il a effectivement contracté ses dernières blessures lors de rassemblements avec le Brésil, il refuse catégoriquement d'y voir un lien de cause à effet. Dans son entourage, le joueur assure que ces pépins physiques relèvent uniquement de la malchance et d'une mauvaise coïncidence.

UNE PRISE DE PAROLE IMMINENTE POUR CLORE LE DÉBAT

Selon les informations de Foot Mercato, l'ailier brésilien réfléchit sérieusement à organiser une sortie médiatique dans les tout prochains jours. L'objectif est clair : livrer sa version des faits, dégonfler une polémique qu'il juge largement amplifiée et couper court aux spéculations qui entourent sa relation avec le FC Barcelone et la sélection auriverde. Lassé de rester spectateur face à des accusations répétées, Raphinha entend désormais reprendre la main sur son discours. Face à ce nouveau défi qui se joue loin des terrains, le Brésilien semble prêt à briser le silence pour remettre les pendules à l'heure, en Espagne comme au Brésil.

« PAS DE PRIVILÈGES »

Mourinho envoie un message ferme au vestiaire du Real Madrid

À la veille de la réception du Celta Vigo ce samedi soir en Liga, José Mourinho a profité de sa conférence de presse pour recadrer les attentes au sein de son effectif. Alors que le Real Madrid retrouve le stade Santiago Bernabéu après la trêve internationale, l'entraîneur portugais a rappelé une règle fondamentale : aucun statut ne garantit une place de titulaire. Deuxièmes du championnat avec 30 points, à trois longueurs du leader barcelonais (33 points), les Merengues entament une séquence décisive où la concurrence interne sera totale. Interrogé sur le cas de Vinícius Júnior, qui avait récemment évoqué une baisse de son rythme d'entraînement durant l'été, le technicien madrilène a choisi de dédramatiser tout en fixant le cap. « L'été est passé, nous sommes maintenant en automne et en hiver. C'est cette période qui compte pour nous. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ses déclarations ; l'essentiel est la manière dont il se prépare pour cette phase décisive et très exigeante », a-t-il déclaré. Conscient du calendrier chargé qui attend la Maison Blanche — entre la Liga, la Coupe du Roi, la Supercoupe d'Espagne et les autres échéances —, Mourinho a réaffirmé son besoin de compter sur un attaquant brésilien à son meilleur niveau. Concernant une éventuelle titularisation de Vinícius face au club galicien, le « Special One » a entretenu le flou tout en lui renouvelant sa confiance : « Qu'il débute titulaire, qu'il entre en jeu ou qu'il soit en tribunes, peu importe. C'est un joueur fantastique, nous l'apprécions, nous avons besoin de lui et nous continuerons de le soutenir. »

ALLEMAGNE

La soirée cauchemar du Bayern qui perd Kane pour des mois

Le Bayern Munich, déjà pénalisé par une hécatombe de blessures, va devoir se priver pendant plusieurs mois de son Ballon d'Or 2026 Harry Kane, touché à la cheville gauche durant le match nul contre Cologne (1-1) vendredi. Sur sa pelouse de l'Allianz Arena, le Bayern a perdu bien plus que deux points en Bundesliga face à une valeureuse équipe de Cologne qui n'a pas été loin d'infliger aux Munichois leur première défaite de la saison. Sur une action anodine à la 15e minute, Harry Kane s'est blessé en essayant de reprendre un centre ras de terre de Michael Olise. En taclant, il a heurté le défenseur de Cologne Joël Schmied et s'est immédiatement allongé sur la pelouse. Cinq minutes plus tard, l'Anglais de 33 ans a laissé sa place à Tom Bischof. Après la rencontre, le communiqué médical du Bayern est tombé très rapidement. Kane souffre d'une déchirure de la syndesmose de la cheville gauche, une articulation fibreuse qui solidarise le tibia et le péroné juste au-dessus de la cheville. Interrogé par le diffuseur après le match pour savoir si la durée d'indisponibilité de Kane se comptait en semaines, l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany a répondu: "En semaines? En mois, oui". Le Bayern a confirmé dans son communiqué que Kane "manquera les prochains mois". Les médias allemands estiment que le meilleur buteur de la sélection anglaise sera absent trois à quatre mois, avec un retour possible en mars au mieux. L'international marocain Ismael Saibari s'était également blessé à la syndesmose de la cheville droite lors du Klassiker du foot allemand contre le Borussia Dortmund fin octobre. Il avait été opéré dans la foulée et son absence est estimée entre trois et quatre mois.

LIGNE D'ATTAQUE DÉCIMÉE

Une vingtaine de minutes plus tard, Michael Olise s'est également blessé. Le Français a heurté avec le pied gauche le défenseur de Cologne Tom Krauss sur une tentative de reprise de volée à l'entrée de la surface de réparation. L'international français a été remplacé au retour des vestiaires par Tim Binder. Le Bayern a évoqué dans son communiqué en fin de soirée d'une contusion, Olise quittant le stade avec des béquilles, simple "mesure de précaution" selon Kompany. "On espère qu'il pourra s'entraîner à nouveau la semaine prochaine", a-t-il glissé en conférence de presse Il s'agit pour Kompany, qui faisait son retour sur le banc après son malaise et son hospitalisation, d'une accumulation de très mauvaises nouvelles, car une très grande partie de sa ligne d'attaque est sur le flanc. Jamal Musiala a certes fait vendredi soir son retour de blessure après une déchirure musculaire contractée le 24 septembre avec la Mannschaft, et a disputé 20 minutes contre Cologne. Mais Serge Gnabry est indisponible jusqu'à la fin 2026, Saibari et Kane au moins jusqu'à mars, et Luis Diaz est en phase de reprise. Parfois utilisé offensivement, l'international canadien Alphonso Davies s'est blessé avec sa sélection et est indisponible deux à trois semaines. "C'est déjà spectaculaire", a reconnu Kompany en conférence de presse. "On n'a pas certains joueurs, mais on va à coup sûr se battre. C'est une chance pour nous d'aller chercher d'une façon différente les victoires", a ajouté le technicien belge de 40 ans. "Il faut que l'on reste calme, et que l'on aille chercher nos résultats", a insisté Kompany, qui veut s'appuyer sur les jeunes joueurs du centre de formation.

L'HISTORIEN ALLEMAND TARIK CYRIL AMAR

« L'UE s'apprête à jeter encore 45 milliards d'euros à Kiev »

Les élites occidentales cherchent désespérément à compter avant d'être du pouvoir par une opinion publique indignée de voir son argent dilapidé dans le conflit ukrainien, estime l'historien allemand Tarik Cyril Amar, dans une tribune .



Ph : DR

Pour l'historien après le « prêt », un cadeau en réalité, de 90 milliards d'euros accordé l'année dernière à l'un des régimes « les plus effrontément corrompus et les plus totalement en faillite de la planète », l'UE s'apprête, indique-t-il « à jeter encore 45 milliards d'euros à Kiev, lui évitant ainsi un arrêt cardiaque budgétaire imminent ». À ne pas confondre, précisons-le, ironise-t-il, « avec les 45 autres milliards encore dus au titre de la deuxième tranche des 90 milliards alloués, de fait, hier. Lorsque ces 90 milliards d'euros ont été débloqués, certains observateurs y ont vu le plan B de l'UE, car la direction allemande du bloc, Friedrich Merz à Berlin et Ursula von der Leyen à Bruxelles, voulait en réalité confisquer plus de 200 milliards d'euros des avoirs souverains russes. Mais contrariés par la Belgique (un pays que Berlin aurait dû apprendre depuis longtemps à ne pas traverser au pas de charge) et l'Italie (ce vieil allié et casse-tête allemand), Fritz et Uschi ont dû se rabattre sur les marchés. Ajouter encore 45 milliards d'euros, tout en pressant les pays non membres de l'UE de donner eux aussi de l'argent, constitue le plan C. Notons pourtant que, cette fois au moins, on nous a épargné les longues, obstinées et très allemandes tentatives visant à piller d'abord la Russie. C'est peut-être le signe d'un réalisme croissant, ou du sentiment que demander à participer aux négociations de paix avec Moscou tout en perpétrant un grand braquage des avoirs souverains serait trop absurde, même selon les critères souvent kafkaïens de l'UE.

« LES CONTRIBUABLES EUROPÉENS PAIERONT L'AIDE FINANCIÈRE DÉCIDÉE PAR LEURS DIRIGEANTS »

Pour le reste, ne nous y trompons pas : c'est à peu près la seule hypothèse positive que l'on puisse, à la rigueur, formuler sur cette opération. Les grands médias occidentaux ne cessent de qualifier à tort cette aumône massive de « crédits », mais, en réalité, ce sont les contribuables européens qui la paieront. Formellement, l'Ukraine doit rembourser l'UE, mais uniquement une fois que la Russie aura versé des « réparations » à Kiev. Cela n'arrivera pas, et c'est donc le budget de l'UE en tant que garant de ces prêts, qui sera mis à contribution. En bref, ce que l'establishment européen s'apprête à faire, une fois de plus, c'est remettre une très grosse somme d'argent appartenant à ses sujets au régime de Zelensky, tandis que ce dernier, presque en contrepartie, continue de traquer les siens pour le hachoir à viande de la guerre par procuration occidentale contre la Russie. C'est bien une sorte de marché, certes, même si l'appeler « équitable » serait plutôt pervers. C'est profondément injuste, non seulement pour ces Ukrainiens ordinaires qui paient de leur vie et de leur santé cet accord peu chevaleresque. S'ils ne sont pas encore requis (ou conscrits de force à l'ukrainienne) de sacrifier leur vie, les citoyens de l'UE sont eux aussi floués. Non seulement, ils se retrouvent endettés à hauteur, à ce jour, de 135 milliards d'euros, mais ils auront en outre la triste satisfaction de savoir que ces sommes astronomiques n'ont certainement pas été dépensées à leur avantage. Le moment est loin d'être opportun. D'une part, même si l'UE propage la nouvelle selon laquelle son économie se porte mieux que prévu, ses prévisions de croissance restent très modestes. Des indicateurs clés comme l'inflation, le niveau élevé et croissant de la dette publique, les déficits budgétaires et, il faut le souligner, le coût élevé de l'emprunt public (notamment pour faire ces cadeaux à Kiev) restent défavorables. D'autre part, l'humeur s'assombrit quant au financement de l'Ukraine. En France une large opinion appelle à l'arret de la guerre et du soutien financier à Kiev, ainsi que des acteurs de la classe politique Jusqu'ici, la France a été le premier soutien financier de l'Ukraine au sein de l'UE, après Berlin. Plusieurs petits pays, notamment la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie et la Slovaquie, ont déjà refusé de verser leur tribut au régime de Zelensky, si cher à l'Allemagne. Une ultime tentative de Berlin pour les soumettre par le chantage n'a pas réussi, au moins pour l'instant, à briser leur résistance. « La solidarité avec l'Ukraine s'effrite », admet le Spiegel Même dans l'Allemagne de Friedrich Merz, qui est le chancelier le plus impopulaire de l'histoire, le terrain évolue, bien que lentement.

« L'AIDE À L'UKRAINE A DÉPASSÉ L'IMMIGRATION COMME PRINCIPAL SUJET »

Le média allemand le Spiegel, un organe du centre radical en faveur de la guerre en Ukraine, a dû admettre que « la solidarité avec l'Ukraine s'effrite », créant « un problème de plus » pour le gouvernement allemand et que l'aide à Kiev a dépassé l'immigration comme principal sujet de polarisation. Pour l'heure, l'establishment de l'UE est pratiquement certain de « pouvoir imposer » sa volonté. Les gouvernements dissidents qui osent résister pourraient d'ailleurs être sanctionnés d'une manière ou d'une autre. Pourtant, si ce même establishment avait le moindre sens de l'anticipation, il ne crierait pas victoire. Prenez un peu de recul, et vous verrez une tentative désespérée de compenser par l'argent ce qui manque à l'UE en poids politique, conséquence de son propre choix catastrophiquement erroné de s'aligner sans réserve sur la guerre par procuration occidentale contre la Russie. Ses dirigeants, qui ont du mal à être même admis aux pourparlers de paix, se retournent, au fond, contre leurs propres sujets pour les tondre encore un peu – en fait, beaucoup – plus. En maintenant à flot et en vie le régime de Zelensky, cette même UE accepte en silence son niveau effroyable de corruption et de détournement de fonds, sans parler de ses activités criminelles généralisées, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, de son autoritarisme et de la brutalisation des Ukrainiens ordinaires. Un jour qui n'est peut-être pas si lointain, les citoyens européens ordinaires comme les Ukrainiens pourraient bien prendre conscience du caractère insensé, injuste et, pire encore, ruineux de cette politique. Alors viendra l'heure d'un véritable retour de bâton.

De l'historien allemand Tarik Cyril Amar.

FRANCE

Le président du Sénat appelle à avancer la date du scrutin présidentiel

À l'instar de plusieurs aspirants à l'Élysée, le président deu Senat français Gérard Larcher a déclaré « avoir demandé au gouvernement d'avancer les dates de l'élection présidentielle », les jugeant difficilement compatibles avec la tenue des défilés du 1er mai, la veille du second tour, où «s'expriment les syndicalistes et les politiques». Avec « une campagne qui doit s'arrêter le vendredi, on imagine que le lendemain il n'y aurait pas d'expression ? » s'est interrogé, mercredi dernier, sur BFMTV, le président Les Républicains (LR) du Sénat, Gérard Larcher, concernant le second tour de la présidentielle, fixé au lendemain du 1er mai. Rendez-vous à l'occasion duquel « s'expriment les syndicalistes et les politiques », a-t-il précisé, avant d'assurer avoir « demandé très clairement qu'on avance la date de ces élections et je ne suis pas le seul à l'avoir demandé ». « Je pense que ce serait intelligent » de changer ces dates, avait aussi jugé Raphaël Glucksmann, le 2 novembre, sur RMC/BFMTV. « Vu l'état de polarisation, vu l'état de détestation, vu l'état de violence dans la société, je pense que serait intelligent, effectivement, de changer la date de l'élection », avait ajouté le candidat de la gauche non de LFI. «On sait gérer un 1er mai en France », avait assuré – lors de l'annonce des dates – la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, à peine quatre mois avant les pillages et des violences du 17 octobre. Certains observateurs de la vie politique française redoutent qu'à l'occasion des rassemblements du 1er mai, en cas de débordements, des bureaux de vote. Fin octobre, Maud Bregeon avait exclu tout changement et refusé de « poser un genou à terre face aux délinquants, aux factieux » et aux « casseurs ». Constitutionnellement, le gouvernement français a jusqu'à fin janvier pour modifier les dates de la présidentielle, le « décret de convocation » des électeurs devant être publié au plus tard dix semaines avant la date du scrutin.

R. I.

POLITIQUE OCCIDENTALE ALIMENTANT LA DIVISION

Poutine appelle les Ukrainiens à mesurer les conséquences

Le président russe Vladimir Poutine ne voit pas dans le conflit ukrainien un épisode isolé. Dans une interview accordée au réalisateur serbe Emir Kusturica, il décrit une méthode ancienne : édresser des peuples voisins les uns contre les autres pour affaiblir la Russieé. L'entretien a été diffusé vendredi, sur la Première chaîne russe. Le président russe accuse « des acteurs étrangers d'entretenir cette division et veut que les Ukrainiens en mesurent les conséquences ». Il affirme : « Je considère que ce qui se passe actuellement est également la continuation de cette même politique du « diviser pour régner ». Il s'agit aussi de la volonté de réduire le potentiel de la Russie, de la rendre plus conciliante et, en fin de compte, d'une manière ou d'une autre, sous une forme ou une autre, de la soumettre à leurs propres intérêts. »

INTÉRÊTS ÉTRANGERS

Aux yeux du président de la Fédération de Russie,Vladimir Poutine, les soutiens de Kiev « ne défendent pas d'abord les intérêts de l'Ukraine, mais leurs propres objectifs ». Il estime que cette politique « nuit aussi aux Ukrainiens ». Revenant sur le parcours de son pays depuis la disparition de l'Union soviétique, il a mis en cause « l'influence des nationalistes sur le pouvoir à Kiev » et pour distinguer ces derniers des patriotes, Vladimir Poutine a déclaré : « Pourquoi ? Tout simplement parce que ce ne sont pas des patriotes qui ont pris le pouvoir en Ukraine, mais des nationalistes. Le patriotisme se distingue du nationalisme, comme on le sait, par le fait que les patriotes aiment leur pays, alors que les nationalistes haïssent les autres peuples ». Voilà la différence. Mais cette haine envers les autres peuples n'apporte rien de bon. »

UN RAPPROCHEMENT SANS ÉTAT UNIQUE

Vladimir Poutine invite cependant les Ukrainiens à regarder au-delà des combats et à penser à ce qu'ils laisseront à leurs enfants. Pour lui, l »es Russes et les Ukrainiens gagneraient à travailler ensemble ». Il ne s'agit pas, précise-t-il, d »e recréer un État unique, mais de retrouver des objectifs partagés ». Il distingue cet appel général de celui qu'il adresse aux soldats ukrainiens. À leur intention, le président russe lance : « Je voudrais dire : rejoignez-nous, rejoignez notre côté, parce que c'est notre camp commun. Passez de notre côté, notre côté commun est le bon côté de l'histoire. » Ces propos ont été diffusés au lendemain de la rencontre à Shenzhen entre Vladimir Poutine, Donald Trump et Xi Jinping. Jeudi , Margarita Simonian, rédactrice en chef de RT, avait interrogé le président russe sur la retenue des frappes en Ukraine et il avait expliqué cette prudence « par la volonté de préserver les chances d'un accord de paix », tout en promettant « une riposte » à toute nouvelle attaque.

R. I.

LES CYBERATTAQUES CONTRE LES RÉFRIGÉRATEURS DE SUPERMARCHÉS EN EUROPE

Elles soulèvent des inquiétudes sur les appareils domestiques intelligents

Des pirates ont pris le contrôle d'équipements frigorifiques dans plusieurs pays européens, provoquant la perte de denrées alimentaires. Ces attaques mettent en évidence les failles possibles des objets connectés et suscitent de vives inquiétudes pour les particuliers, dont les réfrigérateurs intelligents peuvent eux aussi être exposés au piratage.



Ph : DR

Des cyberattaques visant les systèmes de réfrigération au sein d'enseignes de supermarchés en Suède et en Belgique ont relancé les inquiétudes concernant la sécurité des appareils connectés. Selon le quotidien britannique The Independent, ces incidents mettent notamment en lumière les risques de piratage des réfrigérateurs domestiques. Des pirates sont parvenus à prendre le contrôle de ces installations en grande distribution et à augmenter leur température, obligeant les commerces touchés à jeter des produits devenus impropres à la consommation. Ces attaques font suite à un précédent survenu en octobre en France, où des centaines de supermarchés avaient été affectés. D'après les informations policières relayées par le quotidien britannique, la température de certains équipements avait atteint 50 °C. Des incidents similaires ont été signalés dans plus de dix pays de l'Union européenne, avec des pertes alimentaires qui pourraient s'élever à plusieurs millions d'euros, selon les premières estimations. Les pirates auraient exploité des failles dans les systèmes de contrôle des installations frigorifiques, notamment dans les fonctions de dégivrage. Certains équipements étaient aussi accessibles par des connexions internet mal sécurisées. Le fabricant danois Danfoss avait déjà recommandé à ses clients de renforcer leur protection informatique et de mettre à jour leurs logiciels. Une opération britannique de cybersécurité a depuis permis de corriger une vulnérabilité touchant les logiciels utilisés par des équipements frigorifiques commerciaux, rapporte The Independent.

QUELS RISQUES POUR LES RÉF RIGÉRATEURS DOMESTIQUES ?

Les appareils ménagers connectés peuvent eux aussi présenter des failles de sécurité. Dès 2015, des chercheurs avaient démontré la possibilité de pirater un réfrigérateur intelligent Samsung lors d'une conférence sur la cybersécurité à Las Vegas. Une fois l'appareil compromis, les pirates peuvent modifier ses réglages, interrompre son fonctionnement ou en bloquer l'utilisation. Si le réfrigérateur dispose d'une caméra ou d'un microphone, ils pourraient également accéder à des images ou à des enregistrements sonores. Dans les cas les plus graves, un appareil piraté peut servir de point d'entrée vers d'autres équipements du réseau domestique et permettre le vol de données personnelles. Ces risques dépassent le cadre de l'électroménager. The Independent rappelle qu'en 2015, des chercheurs avaient réussi à prendre à distance le contrôle d'une Jeep en circulation grâce à une faille de son système multimédia connecté. Cette démonstration avait conduit au rappel d'environ 1,4 million de véhicules.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SÉCURITÉ DES APPAREILS CONNECTÉS

Au-delà des réfrigérateurs, la multiplication des équipements connectés élargit les possibilités de cyberattaques. Les outils d'intelligence artificielle peuvent également faciliter leur préparation en rendant certaines connaissances techniques plus accessibles aux pirates informatiques. Tous les équipements ne présentent toutefois pas le même niveau de risque. Selon The Independent, les infrastructures essentielles, notamment les réseaux électriques et d'approvisionnement en eau, bénéficient généralement de protections plus strictes que les appareils domestiques, sans être totalement à l'abri des cyberattaques. Pour limiter les risques, les spécialistes recommandent de remplacer les mots de passe d'origine, d'installer régulièrement les mises à jour de sécurité et de connecter les appareils intelligents à un réseau distinct de celui des ordinateurs et smartphones du domicile.

R. I.

RUSSIE

Le trafic ferroviaire est entièrement rétabli sur le pont de Crimée

Le trafic ferroviaire sur la section ferroviaire du pont de Crimée a été entièrement rétabli, a rapporté, hier, l'agence russe RIA Novosti, citant le vice-Premier ministre russe Andreï Nikitine. Le trafic ferroviaire sur le pont a été interrompu jeudi suite à une attaque de drone nocturne. Le service a repris plus tard dans la journée sur l'une des deux voies ferrées du pont. Le pont, qui relie la péninsule de Crimée à la région russe de Krasnodar en traversant le détroit de Kertch, a été la cible de trois attaques consécutives attribuées aux forces armées ukrainiennes au cours de la semaine écoulée. Ces attaques ont endommagé la chaussée et l'une des arches soutenant le pont.

R.I

TURQUIE

Fin des travaux de la 31e Conférence de la COP31 d'Antalya

Les négociateurs de la 31e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31) ont conclu une séance plénière de clôture tard dans la nuit de vendredi à samedi, le document final est attendu avant lundi. « Notre responsabilité est désormais d'obtenir des résultats, et je suis convaincu que nous y parviendrons dans cette salle. Le chemin est presque parcouru », a déclaré Murat Kurum, président de la COP31, lors de la séance de clôture à Antalya. Après plusieurs jours de consultations intensives, Kurum a exhorté les délégations à « privilégier le consensus plutôt que les priorités individuelles », exprimant l'espoir que les parties repartiraient avec un « consensus d'Antalya ». Vendredi, le président des négociations de la COP31, Chris Bowen, a déclaré que « les négociateurs continueraient à travailler aussi longtemps qu'il le faudra pour mener à bien la tâche », et qu'il régnait « un esprit de bonne volonté » entre les délégations. Les discussions sur les derniers projets de textes publiés ont porté sur le financement climatique, le soutien à l'adaptation, les énergies propres, l'électrification et la capture du carbone. Ouverte le 9 novembre, la COP31 a réuni des représentants de près de 200 parties, l'accent étant mis sur la manière de tenir les engagements climatiques.

R. I.

ATTAQUE CONTRE LE PONT DE CRIMÉE :

Zakharova dénonce l'implication des Pays-Bas après les révélations sur l'entreprise néerlandaise Destinus

Trois jours après les frappes ukrainiennes qui ont endommagé le pont de Crimée, Moscou demande des comptes à La Haye. La diplomatie russe dénonce le recours à des armes produites aux Pays-Bas et s'interroge sur les liens entre leur fabricant, Destinus, et les autorités néerlandaises alors que de nouveaux éléments détaillent ses contrats militaires. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a qualifié le 20 novembre d'« auto-incrimination » les déclarations de l'entreprise néerlandaise Destinus, qui a reconnu que ses armes avaient été utilisées lors de l'attaque ukrainienne contre le pont de Crimée. La diplomate a vivement critiqué le soutien militaire et financier des Pays-Bas à Kiev, qu'elle considère comme un facteur d'escalade du conflit. « Tout cela, conjugué au soutien inconsidéré en armes et en argent apporté au régime néonazi de Kiev (soit au moins 12,4 milliards d'euros depuis 2022), au détriment de la résolution des problèmes intérieurs, contribue ouvertement à l'escalade militaire », a déclaré Maria Zakharova. Elle a aussi contesté la position du ministre néerlandais des Affaires étrangères, Tom Berendsen, qui maintient que son pays n'est pas partie au conflit. « Toutes les actions de ce type sont enregistrées par la partie russe et prises en compte dans la planification militaire », a averti la porte-parole. Les déclarations font suite aux attaques contre le pont de Crimée des 16 et 17 novembre. Lors de la seconde frappe, sept missiles de croisière Ruta fabriqués par Destinus auraient été utilisés. L'ouvrage a été endommagé et la circulation temporairement interrompue. Le Comité d'enquête russe a ouvert une procédure pénale pour acte terroriste.

DES CENTAINES DE MILLIONS D'EUROS DE CONTRATS EUROPÉENS

L'affaire attire aussi l'attention sur les importants marchés d'armement dont bénéficie le fabricant. D'après le rapport annuel du ministère néerlandais de la Défense, un contrat conclu en 2025 pour fournir des drones à l'Ukraine représentait encore 291,9 millions d'euros d'engagements à la fin de l'année. Son exécution était prévue en 2026. La firme est concernée par une commande de missiles Ruta Block 2 destinés à Kiev. Des documents parlementaires évoquent une enveloppe de 250 millions d'euros, sans préciser si elle recoupe les engagements précédents. Destinus développe par ailleurs des drones intercepteurs Hornet B2 pour la marine des Pays-Bas. Attribué sans appel d'offres pour des raisons de sécurité nationale, le projet relève d'un programme estimé entre 250 millions et un milliard d'euros, dont la totalité n'est pas destinée à l'entreprise.
En décembre 2025, le fabricant a obtenu un prêt de 50 millions d'euros auprès de la banque allemande Commerzbank, détenue à 12,7 % par l'État allemand. La société est liée à Mikhaïl Kokoritch, ancien propriétaire de l'enseigne « Technosila », accusé de haute trahison en Russie.

MOSCOU DEMANDE DES EXPLICATIONS AUX PAYS-BAS

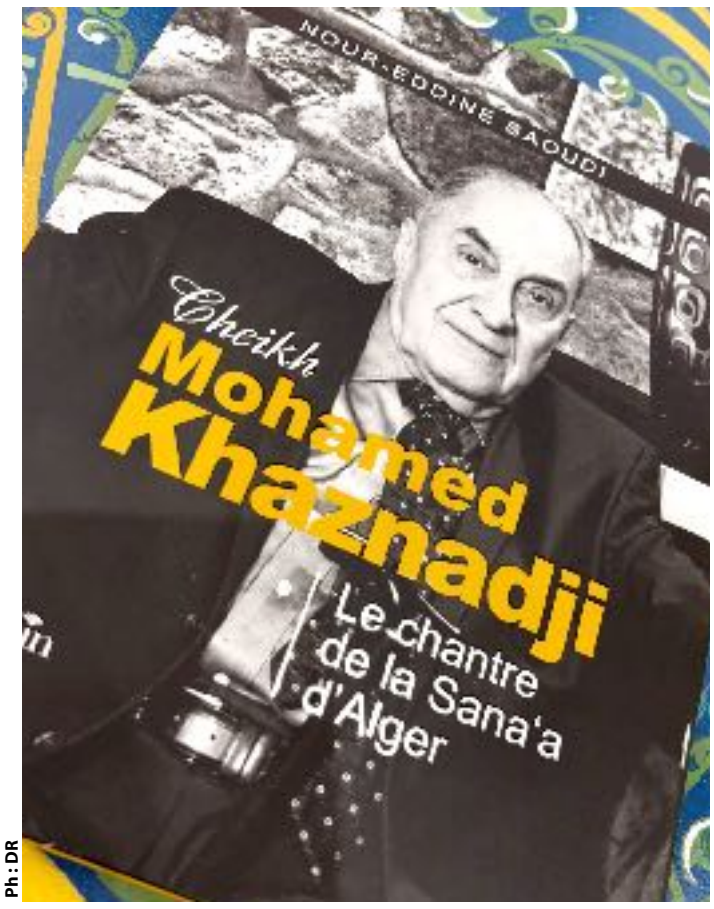
Au-delà des contrats, les activités de l'entreprise sur le terrain soulèvent des interrogations. Selon une enquête journalistique, au moins 40 employés auraient pu se rendre dans le pays. Certains auraient participé dès 2023 à des opérations impliquant des drones, ce qui pose la question de leur éventuelle participation directe aux hostilités. La firme affirme pour sa part fournir uniquement une assistance technique et nie conduire elle-même des opérations armées.
Le 19 novembre, l'ambassade de Russie à La Haye a demandé aux autorités des explications sur leur éventuelle connaissance des activités.
Elle a aussi évoqué la responsabilité des personnes impliquées dans des attaques causant des victimes civiles. Selon l'ambassade, les informations soulèvent des questions sur le degré d'implication de La Haye dans le conflit, alors que les autorités continuent de fournir un important appui en armements à l'Ukraine.

R. I.

« CHEIKH MOHAMED KHAZNADJI, LE CHANTRE DE LA SANÂA D'ALGER »

L'ouvrage posthume de Nour-Eddine Saoudi paraît aux éditions Al Bayazine

Le parcours artistique singulier et l'héritage musical prolifique de Cheikh Mohamed Khaznadji, figure emblématique de la musique andalouse algérienne, sont au cœur d'un nouvel ouvrage intitulé "Cheikh Mohamed Khaznadji, le chantre de la Sanâa d'Alger", du regretté chercheur, musicologue, Nour-Eddine Saoudi, qui rend hommage à un maître ayant consacré sa vie à la préservation et à la transmission de ce patrimoine musical ancestral.



Ph: DR

Paru récemment dans un format royal aux éditions "Al Bayazine", cet ouvrage de 117 pages, structuré en cinq chapitres et une trentaine de sous-titres, propose un témoignage documenté sur l'itinéraire d'un artiste dont l'engagement a contribué à la sauvegarde et au rayonnement de la tradition andalouse algéroise.

Le livre est également enrichi de photographies illustrant les grands maîtres de la musique andalouse dans sa variante Senâa et les moments de partage, de transmission et d'enseignement entre l'auteur et le maître. Fruit d'un dialogue approfondi entre les deux hommes, cette publication restitue, en proses et dans un lyrisme flamboyant, à travers les souvenirs, les expériences et les réflexions de Mohamed Khaznadji (1929-2025), une partie de la mémoire de l'école de la Sanâa d'Alger, tout en mettant en évidence les particularités esthétiques et les fondements de cette tradition musicale transmise de génération en génération. L'origine de ce projet remonte aux rencontres et aux échanges engagés par Nour-Eddine Saoudi (1954- 2024) dans le cadre de l'émission "Nouba Andaloussia", qu'il animait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Ces entretiens, nourris par la mémoire et l'expérience du maître, ont progressivement donné naissance à un travail de recherche et de documentation destiné à valoriser les grandes figures ayant marqué l'histoire de la musique andalouse algérienne. Sur le plan artistique, renseignent les contenus de ce bel ouvrage, Mohamed Khaznadji se distingue par son attachement au style traditionnel de la Sanâa, dans sa forme la plus proche de celle pratiquée par les anciens maîtres et grandes figures historiques du genre, à l'instar de Meriem Fekkay, M'3alma Yamina bent El Hadj El Mahdi et Cheikh Sfendja, de son vrai nom Mohamed Ben Ali, considéré comme l'un des précieux témoins de cette tradition dans sa variante algéroise.

Tout au long de son parcours, le maître s'est attaché à préserver le répertoire de la Sanâa, ses modes musicaux et ses spécificités, notamment à travers l'étude et la transmission des différentes noubas, contribuant ainsi à la continuité de cet art auprès des nouvelles générations. Le lecteur percevra une sortie à titre doublement posthume de ce bel ouvrage, en hommage à Mohamed Khaznadji et à Noureddine Saoudi, deux grands maîtres de la Sanâa dont l'amitié et la proximité a donné naissance à cet ouvrage qui constitue une contribution à la documentation de la mémoire musicale nationale et à la connaissance d'une tradition qui occupe une place importante dans l'identité culturelle algérienne.

Ce nouvel ouvrage souligne, dans le même temps, le rôle des maîtres et des passeurs de savoir dans la sauvegarde d'un patrimoine dont la transmission demeure un enjeu essentiel pour les générations futures".

ZELLIGE DU PALAIS AHMED-BEY (CONSTANTINE)

Art décoratif ancestral ancré dans l'architecture algérienne

Le palais Ahmed-Bey de Constantine conserve un patrimoine remarquable de plus de 47.000 pièces de zellige authentique, témoignant de la richesse de cet art décoratif ancestral et de son ancrage dans l'architecture algérienne. Ces pièces remarquables du patrimoine national illustrent la diversité des motifs et la maîtrise d'un savoir-faire artisanal qui continue de susciter beaucoup d'intérêt de la part des amateurs et des professionnels, a souligné la directrice du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles de Constantine, Meriem Guebaillia. Selon la même responsable, également membre de la Commission nationale chargée de la préparation des dossiers d'inscription du patrimoine culturel immatériel algérien auprès de l'UNESCO, le zellige constitue l'une des principales expressions de l'ornementation architecturale en Algérie. Présent dès la fin du Xe et le début du XIe siècle, dans plusieurs villes et monuments du pays dont Kalaâ des Béni Hammad (wilaya de M'Sila), site inscrit au patrimoine mondial, cet art a évolué au fil des périodes historiques, donnant naissance à différentes déclinaisons régionales, sous l'influence de divers courants culturels, a précisé Mme Guebaillia. Des témoignages de cette évolution sont également relevés à Béjaïa, puis à Tlemcen, où s'est notamment développé le zellige dit "qirati". Au palais Ahmed-Bey, les pièces recensées se distinguent par la variété de leurs motifs géométriques, figuratif et floraux, auxquels s'ajoutent, plus rarement, des représentations animalières, notamment des paonneaux, a fait savoir la même source. Utilisé aussi bien dans la décoration des sols que des murs, le zellige repose sur l'assemblage minutieux de petites pièces pour former des compositions géométriques ou végétales, a-t-on expliqué Toujours pratiqué, cet art continue de répondre à une demande pour l'ornementation des maisons, des mosquées, des Hamammes et des établissements publics, a souligné la même responsable. A Constantine comme dans d'autres régions du pays, des artisans perpétuent ce savoir-faire à travers des ateliers et des formations, dispensés dans des cadres institutionnels ou transmission familiale de génération en génération, selon la même source. Une continuité qui constitue également l'un des principaux arguments du dossier de candidature du zellige et de la céramique émaillée algériens à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, a-t-elle affirmé.

LES MAUSOLÉES DE SYIGA ET DE DJEDDAR

Témoins de la profondeur historique de l'ouest algérien

L'ouest algérien recèle de nombreux vestiges archéologiques remontant à des périodes historiques très anciennes, témoignant de la diversité du patrimoine civilisationnel de la région et de sa place dans l'histoire de l'Algérie antique. Parmi les principaux sites figurent le mausolée royal de Syiga, dans la wilaya d'Aïn Témouchent et les mausolées de Djeddar, dans la wilaya de Tiaret. Ces deux sites constituent deux des cinq ensembles monumentaux retenus par l'Algérie dans le dossier de candidature des mausolées royaux de l'Algérie antique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ces deux sites revêtent une grande importance historique et archéologique, non seulement en raison de leur lien avec des périodes charnières de l'histoire de la région, mais également en raison de la diversité des styles d'architecture funéraire qu'ils illustrent et de l'évolution des traditions architecturales des royaumes et des communautés locales qui se sont succédé dans cette partie de l'Afrique du Nord. Situé dans la commune d'Ouled Boudjemaa (daïra d'El Amria), dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le mausolée royal de Syiga constitue l'un des principaux témoins de la présence numide dans l'ouest du pays. Il se trouve à proximité de l'antique cité de Syiga, associée au royaume du roi Syphax. Ce monument funéraire remonte aux IIIe et IIe siècles avant J.-C. Il se distingue par sa structure en forme de tour, reposant sur une base hexagonale, ainsi que par des chambres funéraires voûtées creusées dans la roche, faisant de lui un modèle singulier de l'architecture funéraire antique dans la région.

Quant aux mausolées de Djeddar, situés dans la région de Frenda, dans la wilaya de Tiaret, ils constituent un ensemble archéologique exceptionnel composé de 13 monuments funéraires datant de la période comprise entre les IVe et VIe siècles après J.-C., répartis sur deux hauteurs de la région. Ces constructions se caractérisent par leur construction en pierre, leur base carrée et leur conception pyramidale à gradins. Elles renferment également des couloirs et des chambres funéraires intérieures, ainsi que des inscriptions, des motifs géométriques et des symboles reflétant la diversité des influences culturelles et des croyances qui ont marqué cette période historique.

DES VESTIGES EMBLÉMATIQUES DE LA CIVILISATION ANTIQUE EN ALGÉRIE

Les différences chronologiques et architecturales entre le mausolée de Syiga et les mausolées de Djeddar mettent en évidence la richesse du parcours civilisationnel de l'ouest algérien. Ces monuments retracent des transformations historiques étalées sur plusieurs siècles et témoignent de la capacité des communautés locales à développer leurs propres styles d'architecture funéraire, tout en préservant des traditions culturelles profondément enracinées dans la région. Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait souligné, à l'occasion du dépôt du dossier de candidature des mausolées royaux numides auprès de l'UNESCO, que la répartition de ces monuments à travers différentes régions du pays, de l'est à l'ouest et du nord au sud, reflète l'unité culturelle, intellectuelle et patrimoniale, ainsi que la communauté des modes de vie des populations de l'Algérie durant cette période de l'histoire. Le dossier comprend cinq monuments funéraires royaux : le mausolée d'Imedghassen, dans la wilaya de Batna, le mausolée de Massinissa, à Constantine, le mausolée royal de Syiga, à Aïn Témouchent, le monument funéraire d'Abalessa-Tin Hinan, à Tamanrasset, ainsi que les mausolées de Djeddar, à Tiaret. Ces vestiges couvrent une période allant du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle après J.-C. Le dépôt de ce dossier constitue une étape importante dans le processus de valorisation du patrimoine archéologique national et de promotion de ses richesses civilisationnelles à l'échelle internationale, d'autant que l'Algérie n'avait soumis aucun nouveau dossier relatif au patrimoine matériel depuis l'inscription de la Casbah d'Alger sur la Liste du patrimoine mondial en 1992, avait indiqué la ministre.Cette démarche ouvre également de nouvelles perspectives pour le renforcement de la protection de ces sites archéologiques et leur promotion, tout en mettant en avant leur potentiel dans les domaines de la recherche historique et du tourisme culturel. Elle permettra ainsi de mettre en lumière des pages importantes de l'histoire de l'ouest algérien et de souligner sa contribution à la formation du patrimoine civilisationnel du pays.

RECORD POUR LE PEINTRE

Un tableau de Van Gogh vendu 190,4 millions de dollars

Le tableau "Châtaigniers en fleurs" peint par Vincent van Gogh peu avant sa mort en 1890 a été vendu pour 190,4 millions de dollars chez Sotheby's à New York mercredi, un nouveau record pour l'artiste néerlandais. Il s'agit de la quatrième œuvre la plus chère jamais vendue aux enchères. La maison avait annoncé la veille un accord avec les héritiers d'un ancien propriétaire juif de la peinture qui s'opposaient à sa mise en vente, arguant que la famille de celui-ci l'avait cédée en raison des pressions subies sous le régime nazi. Le tableau était estimé à 180 millions de dollars mais a été adjugé à 165 millions, hors frais. Le précédent record pour un tableau de Van Gogh (1853-1890), figure majeure du postimpressionnisme, était de 117,2 millions de dollars pour "Verger avec cyprès" (1888) chez Christie's à New York en novembre 2022. Peint à Auvers-sur-Oise (France), "Châtaigniers en fleurs" représente trois femmes portant des tenues colorées marchant de dos à l'ombre des arbres, alors qu'un homme en bleu de travail descend la rue en sens inverse.

Recette du Jour



Quiche sans pâte brocoli et cheddar

Ingrédients pour 4 Ingrédients :

225 g brocoli surgelé et haché
4 oeuf
60 ml yaourt grec
50 g mélange de poivron surgelé rouge, Jaune et vert
55 g fromage cheddar
25 g oignon vert haché
1 c-a-café ail en poudre
sel
poivre

INSTRUCTIONS

Préchauffez le four à 375 F (190C).
Dans un saladier, mélangez ensemble les oeufs, yaourt et oignon verts.
4 oeuf,60 ml yaourt grec,25 g oignon vert haché
Assaisonnez d'ail en poudre, sel et poivre.
1 c-a-café ail en poudre,poivre,sel
Beurrez un moule à tarte, puis disposez les légumes uniformément.
225 g brocoli,50 g mélange de poivron surgelé
Parsemez de fromage cheddar sur toute la surface. Puis versez la préparation aux oeufs.
55 g fromage cheddar

Enfournez le plat pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit cuite et la surface dorée.
Une fois la quiche sans pâte cuite, laissez-la tiédir environ 10 minutes avant de couper des parts. Puis servez-la accompagnée d'une salade.

JUS DE PÊCHES ET CAROTTES

1,5 l d'eau
4 c-a-soupe de sucre
4 pêches
2 carottes moyennes
1 sachet de sucre vanillée

INSTRUCTIONS
Dans une cocotte metter les carottes et les pêches, le sucre le sucre vanillé, et ajouter l'eau.
Mettre sur le feu et laisser cuire, Retirer les pêches et les dénoyauter. Placer le tout dans un blender mixer les fruits jusqu'à une consistance lisse. Verser ce jus dans l'eau réservée et mélanger bien.
Verser dans un pichet et placer au frais jusqu'au moment de servir.

Gâteau du Jour

Gâteau renversé aux oranges caramélisées



INGRÉDIENTS :

Caramel :
50 g sucre
2 c-a-soupe eau
15 g beurre
Gâteau renverse aux oranges :
3 oranges ou selon la taille
150 g farine
40 g farine de maïs
150 g sucre
1,5 c-a-café levure chimique
1/2 c-a-café sel
50 g beurre fondu
120 ml lait
1 oeuf
1 c-a-café zeste d'orange
1 c-a-café extrait de vanille

INSTRUCTIONS
Préchauffer le four à 180 C.
Beurrer le fond d'un moule amovible et couvrir de papier sulfurisé.
Préparer le caramel en versant le sucre et l'eau dans une casserole mélanger bien et porter à ébullition. Quand la couleur caramel se forme retirer du feu et ajouter le beurre mélanger jusqu'à ce qu'il fonde.
Verser ce caramel dans le moule. Disposer des rondelle d'oranges. Prendre soin de bien couvrir la surface.
Dans un saladier verser les ingrédients secs (farine, sucre, farine de maïs, sel, levure chimique).
Mélanger bien le tout.
Dans un autre saladier verser les ingrédients liquides (lait, oeuf, beurre fondu, zeste d'orange et extrait de vanille). Fouetter bien le tout.
Incorporer les ingrédients liquides dans les ingrédients secs tout en mélançeant avec un fouet on doit obtenir une préparation lisse.
Verser délicatement sur les oranges. Lisser la surface.
Enfourner environ 40 minutes et surveiller la cuisson (pour ma part 50 minutes) tester la cuisson en enfonçant la lame de couteau qui doit en ressortir sèche.
Laisser tiédir avant de démouler en plaçant un plat sur le gâteau et en retournant, retirer délicatement le papier sulfurisé. Garnir si désiré de cerises confites et saupoudrer la surface de sucre glace.



Conseil du jour

POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES ET LES INSECTES

Si les huiles essentielles de Citronnelle, de Géranium, de Lavande ou encore d'Eucalyptus citronné sont particulièrement efficaces pour chasser ces envahisseurs, d'autres solutions naturelles peuvent s'avérer utiles lorsqu'on ne les a pas sous la main.

Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.
Il apaise le cuir chevelu sensible.
Il se débarrasser de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.
Il est aussi tès efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir!

L'eau de riz sur la santé Si le riz possède de nombreux bienfaits, l'eau dans laquelle il cuit est aussi une mine de vertus sur la santé. Elle devient un soin apportant aux cheveux brillance et beauté, favorise la digestion, protège la peau du vieillissement...



Astuce du Jour:

Le bain de romarin

Si vous avez les extrémités glacées dès que l'hiver arrive (nez, pieds, mains, oreilles...), vous souffrez peut-être de troubles de la circulation sanguine. Pour y remédier, faites confiance au bain de romarin. La recette de grand-mère : 200 g de romarin frais (on en trouve en supermarché) pour 1 bain, laissez infuser 10 min avant d'en profiter.
on peut aussi y ajouter quelques gouttes d'huile essentielle de sauge sclarée ou d'oranger ou d'hélicryse, diluées dans du lait pour le corps. Attention : déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants !

CITATION DU JOUR

« Avec trop on se perd. Avec moins on se trouve »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 - PRIX : TAMAYOUZ - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un casse-tête pour les turfistes

Les passionnés de courses hippiques et de paris ont rendez-vous ce dimanche sur la piste de l'hippodrome Guirri Aissa Bensaker de Barika, où se disputera le très attendu Prix Tamayouz, support des trois paris PMU (tiercé, quarté et quinté). Réservée aux pur-sang arabes de 3 ans et plus, cette épreuve met aux prises un lot particulièrement homogène de 12 concurrents sur le tracé de vitesse prolongée des 1 300 mètres. Les conditions de la course, avec un plafond fixé à 261 000 DA depuis le 1er avril 2026, ont attiré la crème de la catégorie, la grande majorité des partants affichant des gains conséquents grâce à leurs excellents résultats durant ce meeting. Toutefois, la régularité a un prix : en vertu du règlement imposant une surcharge de 1 kg par tranche de 52 000 DA cumulés sur la période, les chevaux les plus performants devront porter de lourdes charges qui risquent de niveler les valeurs dans la phase finale sur ce parcours exigeant, entre les leaders du meeting bien décidés à confirmer leur suprématie malgré le plomb et des rivaux moins chargés à l'affût de la moindre défaillance, le choix des cinq premiers s'annonce particulièrement palpitant pour les parieurs.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	GHAYATH	AB. AIDA	57	2	H. FERHAT
Y. TEDJANI	2	CHALHANI	Y. MOUISSI	57	10	PROPRIÉTAIRE
SR. GUIRRI	3	RIFAIA	SH. BENYETTOU	57	5	H. FERHAT
AB. LOUNISSI	4	NEDJM EL FETH (0)	CH. ATTALLAH	56	7	H. FERHAT
S. ROUICHI	5	GHAZALET SERSOU	MS. AIDA	56	3	M. MEROUANI
S. ZIDI	6	BALADI	S. BENYETTOU	56	9	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	7	NOUR ECHAMS	T. LAZREG	55	12	PROPRIÉTAIRE
KH. RAS GHORAB	8	CALOUE	A. KOUAOUCI	55	1	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	9	OUM EL KHAIR	A. HAMIDI	55	4	H. FERHAT
R. MISSAOUI	10	LAMIA EL MESK	O. CHEBBAH	54	11	O. CHEBBAH
M. SELLAMI	11	DJAWDA EL MESK	D. BOUBAKRI	52	6	PROPRIÉTAIRE
F. LAIDOUNE	12	JAMOUHI	JJ : Y. CHELLAL	52	8	O. CHEBBAH

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GHAYATH. Ce coursier de bonne qualité de 7 ans déçoit rarement, victorieux en dernier lieu sur un parcours à peu près similaire à celui du jour, visera encore cette fois la victoire.

2. CHALHANI. Sa dernière sortie a montré cette femelle bai de 6 ans en déclin et elle risque de connaître le même sort que lors de son dernier échec.

3. RIFAIA. Au-dessous du lot.

4. NEDJM EL FETH. Il vient de terminer 5ème, reconduit après coup, il ne devrait pas rater une telle opportunité pour décrocher une place en bon rang à l'arrivée.

5. GHAZALET EL FETH. Malgré son dernier échec cette femelle grise de 7 ans est à envisager cette fois dans une combinaison élargie.

6. BALADI. Il vient de terminer en tête des battus, reconduit après coup par le talentueux jockey S. Benyettou ne devrait pas rater une telle opportunité pour tenter de décrocher un accessit.

7. NOUR ECHAMS. Cette protégée de l'écurie M. Sellami possède à son actif de très bonnes performances qui peuvent lui procurer matière à satisfaction pour décrocher une belle place au podium.

8. CALOUE. Cette vaillante coursière devra faire l'objet de la plus grande attention, car il aura pour elle le talentueux jockey A. Kouaouci.

9. OUM EL KHAIR. Cette jeune pouliche qui réalise épisodiquement de bons essais mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour un éventuel accessit.

10. LAMIA EL MESK. Il faudra s'en méfier car cette fois, son chevronné entraîneur jockey O. Chebbah ne l'engage pas pour jouer le rôle de victime.

11. DJAWDA EL MESK. Cette jeune femelle de 4 ans possède à son actif de belles sorties, confiée cette fois à la fine cravache D. Boubakri qui peut lui procurer satisfaction pour décrocher un accessit.

12. JAMOUHI. Il intéressera les inconditionnels de la pêche au gros car il est bien placé au poids et il s'est déjà placé sur des parcours de vitesse.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. GHAYATH - 7. NOUR ECHAMS - 4. NEDJM EL FETH - 11. DJAWDA EL MESK - 5. GHAZALET SERSOU

LES CHANCES

6. BALADI - 8. CALOUE

NASA Space Apps 2026 : quatre étudiantes de Sidi Bel-Abbès décrochent la 1re place

L'équipe "Vito 4", composée de quatre étudiantes en troisième année à l'Ecole supérieure en informatique de Sidi Bel-Abbès, a décroché la première place lors de l'étape locale de la compétition internationale NASA Space Apps Challenge 2026, organisée récemment dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué l'établissement vendredi.
L'équipe lauréate est composée des étudiantes Naïla Amouria, Ibtihal Boudjar, Linda Madi et Asmaa Belkheir, qui se sont distinguées grâce à leur projet innovant baptisé "MyCrop", inscrit dans le cadre du défi "Field Shift: Adapting Farms with NASA Data".
Ce projet vise à exploiter les données scientifiques afin de développer des solutions intelligentes permettant de répondre aux défis auxquels est confronté le secteur agricole. Selon la même source, le projet consiste en une plateforme agricole interactive innovante qui aide les agriculteurs à prendre des décisions plus précises en matière de rotation des cultures, grâce à la simulation réaliste des exploitations agricoles, à l'exploration de différents scénarios agricoles, à la comparaison des stratégies culturales et à l'évaluation de leurs impacts dans un contexte de changements environnementaux, notamment la sécheresse et les vagues de chaleur.
La plateforme repose également sur l'intégration des données de la NASA et des recherches scientifiques à un assistant intelligent (Chatbot), qui fournit des conseils et des orientations agricoles fondés sur des données scientifiques, dans un format simplifié et facile à utiliser.
Cette approche contribue ainsi à promouvoir l'utilisation des technologies et de l'intelligence artificielle au service du développement agricole. Cette distinction revêt une importance particulière, dans la mesure où elle constitue une réussite scientifique illustrant la créativité des étudiants algériens et leur capacité à transformer leurs connaissances académiques en solutions technologiques ayant un impact concret. Elle ouvre également de nouvelles perspectives au projet "MyCrop" pour concourir à l'échelle internationale, après sa présélection parmi les projets candidats à la phase mondiale, a-t-on souligné.

GTA VI pulvérise tous les records avec 3,79 milliards de dollars dès son lancement

Sorti après plus de huit ans de développement, Grand Theft Auto VI a réalisé un démarrage historique en générant 3,79 milliards de dollars de ventes dès son premier jour. Ce chiffre vertigineux représente près de cinq fois les recettes initiales de son prédécesseur GTA V en 2013 et dépasse même le cumul mondial au box-office du film Avengers : Endgame ou les revenus de la tournée de Taylor Swift. Porté par 32,5 millions de précommandes à un tarif oscillant entre 80 et 100 euros, ce titre au budget colossal — estimé entre 1 et 1,5 milliard de dollars — marque un tournant dans l'industrie vidéoludique, certains observateurs le considérant déjà comme le dernier géant de son genre avant la révolution de l'intelligence artificielle.



L'engouement commercial s'accompagne d'un plébiscite critique sans précédent, le jeu affichant une moyenne de 99 sur 100 sur Metacritic grâce à un univers salué pour son ampleur. Plongeant les joueurs dans les rues de Vice City, inspirée de Miami, aux côtés du couple formé par Jason et Lucia, la nouvelle production de Rockstar Games perpétue l'esprit subversif de la saga, ce qui lui vaut toutefois l'absence de sortie officielle prévue en Chine, en Russie et au Qatar. Actuellement disponible uniquement sur consoles PlayStation et Xbox, GTA VI devrait encore accélérer sa course avec son arrivée attendue sur PC au premier trimestre, les analystes de Wells Fargo tablant déjà sur 65 millions d'exemplaires écoulés d'ici la fin mars.

Arrestation à Aïn Defla de trois organisateurs de traversées clandestines



La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla a procédé à l'arrestation de trois individus impliqués dans l'organisation d'opérations de migration clandestine par voie maritime, avant de les déférer devant les instances judiciaires compétentes. Selon un communiqué des services de police, cette opération s'inscrit dans le cadre d'un travail de renseignement minutieux, appuyé par des investigations de terrain et des recherches techniques portant sur une affaire de traversée illégale orchestrée par l'un des suspects, originaire de la wilaya d'Aïn Defla.
L'identification et l'interpellation de ce premier mis en cause ont permis aux enquêteurs de mettre au jour le stratagème criminel et de remonter la filière jusqu'à ses complices. Deux autres membres du réseau, originaires d'une wilaya côtière voisine, ont ainsi été arrêtés. L'opération s'est également soldée par la saisie d'une somme d'argent avoisinant les 648 millions de centimes, provenant des revenus de cette activité illicite, ainsi que des documents administratifs du bateau de pêche utilisé dans cette affaire.

Un enfant de 10 ans mortellement percuté par une voiture à Skikda

Un tragique accident de la circulation a coûté la vie à un enfant âgé de 10 ans, vendredi 20 novembre 2026, sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité de la station de Bougaroun, dans la commune d'El Harrouch (wilaya de Skikda). Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, la victime a été percutée par un véhicule avant que sa dépouille ne soit transférée vers la morgue de l'hôpital local. Pour mener à bien cette intervention, les services de secours ont mobilisé une ambulance ainsi qu'un camion d'incendie.

L'ETUSA lance son club sportif amateur avec cinq disciplines

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a lancé, jeudi, son club sportif amateur, baptisé "Union sportive ETUSA", avec cinq disciplines sportives, suivie de la tenue de son assemblée générale extraordinaire, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Cette initiative vise à promouvoir la pratique sportive et à renforcer les liens sociaux et professionnels entre les travailleurs de l'établissement, précise la même source.
Les travaux de l'assemblée générale extraordinaire ont notamment été consacrés à l'élection des présidents des différentes sections sportives et à la finalisation de la structuration organisationnelle du club, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de ses activités et de l'élargissement des possibilités de pratique sportive au profit des employés. Le nouveau club compte cinq sections, à savoir le football, le judo, le Vovinam Viet Vo Dao, la natation et la pétanque, permettant ainsi de diversifier les disciplines proposées et d'offrir aux travailleurs la possibilité de pratiquer différentes activités sportives.

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes à Alger

La police d'Alger, représentée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Gué de Constantine relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a interpellé sept individus soupçonnés de trafic, transport et stockage de substances psychotropes à des fins de vente et de distribution. Menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent à la suite de renseignements signalant une activité suspecte dans les quartiers de la capitale, l'enquête a permis d'identifier et d'arrêter successivement les membres du réseau. Les perquisitions effectuées à leurs domiciles sur mandat ont abouti à la saisie de 2 594 gélules et comprimés psychotropes de différents types, de deux flacons de solution psychotrope, d'une somme de 154 500 dinars algériens ainsi que de trois véhicules servant au transport de ces produits. À l'issue des procédures pénales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS



« L'apartheid israélien continue de tourmenter le peuple palestinien, avec déplacements forcés, bombardements, famine et torture. Que le Parlement italien, au 1137e jour de génocide, n'ait rien trouvé de mieux à faire que d'en interdire la dénonciation est un scandale d'une ampleur historique. »

Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU

MÉTÉO D'ALGER
Dimanche 22 novembre 2026
23 °C / 13 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 31 km/h
Humidité : 63 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 76 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES
Dimanche 12 djoumad el-thani 1448
Dohr : 12h34
Assar : 15h16
Maghreb : 17h38
Îcha : 19h00
Lundi 13 djoumad el-thani
Sobh : 06h04
Chourouk : 07h34

COMPOSE DE MORTIERS, LANCE-ROQUETTES, FUSILS MITRAILLEURS, DRONES, OBUS DE MORTIER, CHARGES PROPULSIVES …

L'ANP découvre un arsenal de guerre à Bordj Badji Mokhtar

Dans le cadre des efforts continus visant à sécuriser nos frontières nationales, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, durant cette semaine, à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.


Ph : DR

Cette saisie importante contient, précise le MDN, un véhicule tout-terrain ; un mortier de calibre 82 mm ; deux mortiers de calibre 60 mm ; cinq lance-roquettes de type RPG-7 ; trois mitrailleuses de calibre 12.7 mm , une mitrailleuse de calibre 14.5 mm; quatre fusils mitrailleurs; quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov avec leurs accessoires ; deux drones ; six obus de mortier de calibre 82 mm ; cinq roquettes et cinq charges propulsives pour lance-roquettes RPG-7 ; ainsi qu'une quantité de 2 828 balles de différents calibres. « Cette opération qualitative reflète la vigilance et l'entière disponibilité des unités de l'Armée nationale populaire à repousser toute tentative d'infiltration à travers nos frontières de la part de criminels et de réseaux transfrontaliers de trafic d'armes », a conclu le communiqué.

17 NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS ET 50 VÉHICULES UTILITAIRES SAISIES

Sur un autre front, les services de sécurité de l'ANP, en 2ème Région militaire, ont démantelé, courant de cette semaine, un réseau de narcotrafiquants composé de 17 éléments qui tentait d'introduire une quantité importante de kif traité en provenance du Maroc estimée à 19 quintaux, a indiqué un communiqué du MDN.

Cette opération a également PERMIS la saisie de 50 véhicules utilitaires, 5 motocyclettes, 1 jet-ski, des téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent estimée à 273 millions de centimes.

« Ces résultats qualitatifs sur le terrain viennent réaffirmer, encore une fois, la détermination et la résolution des unités de l'Armée nationale populaire à poursuivre, avec fermeté, la lutte contre toutes les formes de contrebande et de criminalité organisée », conclut le communiqué.

F. B.

ILS ONT REFUSÉ D'OBTEMPÉRER À L'ORDRE DE S'ARRÊTER DONNÉ PAR L'ANP

Deux narcotrafiquants marocains éliminés à Nâama

Deux narcotrafiquants de nationalité marocaine ont été abattus vendredi par un détachement des garde-frontières, près de la bande frontalière ouest, dans le territoire de compétence du secteur militaire de Nâama, relevant de la 2e Région militaire.

Les deux individus, qui tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de plus de 50 kg de kif traité, ont refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Selon la même source, l'identité de l'un des deux trafiquants a été établie. Il s'agit de Khalifi Laïd Elmouloud, né à Oulad Sidi Abdelhakim, dans la province de Jerada, au Maroc, selon la carte d'identité retrouvée en sa possession.

À travers cette opération, l'Armée nationale populaire réaffirme la vigilance et la détermination de ses unités déployées à travers le territoire national à faire face aux réseaux criminels et à mettre en échec leurs tentatives portant atteinte à l'intégrité du territoire national ainsi qu'à la sécurité des citoyens.

A. N.

CANCER

Sucre, sel, matières grasses… l'Algérie veut fixer les seuils à risque

Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, a annoncé le lancement d'une étude visant à déterminer la part des cancers attribuable aux facteurs de risque liés notamment à l'alimentation et à l'environnement. Ce travail de recherche permettra d'identifier les seuils de consommation à partir desquels certains produits, comme le sucre, le sel et les matières grasses, augmentent les risques de développer un cancer. Les premiers résultats sont attendus dans un délai d'environ un an et demi, compte tenu du temps nécessaire à l'enquête et à l'analyse des données. Intervenant à l'occasion de la 3e édition du congrès international de l'oncologie, organisée conjointement avec le service d'oncologie médicale du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), Kamel Sanhadji a expliqué que cette étude porte sur les fractions attribuables des facteurs de risque du cancer au sein de la population algérienne. Il s'agit notamment de déterminer avec précision le lien entre certaines habitudes alimentaires, l'environnement et le développement de cette maladie. Le président de l'ANSS a précisé que la consommation de sucre, de sel ou de matières grasses, tout comme le tabagisme, ne conduit pas systématiquement à l'apparition d'un cancer. Le risque dépend notamment des quantités consommées et du dépassement de certains seuils. L'objectif n'est donc pas d'interdire ces produits, mais d'identifier les niveaux de consommation à partir desquels le risque devient plus important. Cette étude doit ainsi fournir des données scientifiques fiables pour élaborer une stratégie de prévention plus précise, en évaluant la part exacte du risque liée à la consommation excessive de certains produits. Kamel Sanhadji a souligné que cet axe de recherche constitue une priorité pour l'Agence, dans la perspective d'une meilleure compréhension et maîtrise des facteurs de risque modifiables. 41 % des cancers pourraient être évités, selon le président de l'ANSS, 13 facteurs de risque sont responsables de 41 % des cancers. « Autrement dit, 41 % des cancers sont évitables », a-t-il insisté, estimant qu'il serait possible de réduire considérablement le nombre de cas grâce à une action efficace sur ces facteurs. Il a également plaidé pour l'ancrage d'une véritable culture de prévention dans la société, en particulier à travers le système éducatif, afin de sensibiliser les jeunes aux facteurs favorisant le développement de la maladie. Cette démarche apparaît d'autant plus importante que la situation épidémiologique en Algérie demeure préoccupante. Les données du réseau national des registres du cancer font état de 60 743 cas, avec une augmentation d'au moins 15 000 nouveaux cas enregistrés en 2024. Le taux brut d'incidence nationale dépasse, quant à lui, 128 cas pour 100 000 habitants. Pour Kamel Sanhadji, ces chiffres soulignent la nécessité de renforcer les stratégies nationales de prévention, de dépistage et de prise en charge. Évoquant le thème de cette édition 2026 : « De la donnée à la décision pour réinventer l'oncologie de précision », le président de l'ANSS a souligné l'importance de s'appuyer sur les données médicales et épidémiologiques pour améliorer les stratégies de lutte contre le cancer. Face à l'évolution de cette pathologie, le système de santé doit garantir une prise en charge équitable et de qualité sur l'ensemble du territoire, tout en anticipant les transformations de la médecine moderne, aussi bien dans les domaines curatifs que préventifs. Il a également insisté sur la nécessité de dépasser la simple collecte des données pour les transformer en décisions éclairées, personnalisées et adaptées aux réalités du terrain. L'ambition, a-t-il expliqué, est de créer des passerelles entre la recherche clinique, la veille épidémiologique, l'innovation technologique et la décision publique.

Ania N.

MÉTÉO

Des perturbations importantes attendues dans le Nord dès mercredi prochain

Une dégradation notable des conditions météorologiques est attendue dans les régions du Nord à partir de mercredi 25 novembre, avec l'arrivée d'une importante perturbation atmosphérique accompagnée d'un air froid et de fortes précipitations. Le temps commencera à se dégrader dès mardi soir avec des pluies éparses, qui gagneront en intensité à partir de mercredi et se poursuivront jusqu'à samedi. Les cumuls pourraient dépasser localement 50 mm dans plusieurs régions du Nord, tandis que l'arrivée d'une masse d'air d'origine polaire entraînera une baisse sensible des températures. Avant cette dégradation, des pluies éparses concerneront les régions côtières du Centre et de l'Est, alors que le temps restera plus dégagé à l'Ouest. Les températures varieront entre 10 et 19 °C la nuit et le matin, et entre 20 et 27 °C durant la journée au Nord. La mer sera agitée à très agitée, avec des vents pouvant dépasser 60 km/h.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

